

*Le premier hebdomadaire des faits-divers*

4<sup>e</sup> Année - N° 138

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

18 Juin 1931

# DÉTECTIVE

## L'ultime évasion



***Le soir où Madame Seznec mourait à l'hôpital Beaujon, s'évadant ainsi de la vie, Seznec tentait, sur une embarcation de fortune, de quitter les îles, de s'enfuir du bagne où il était arrivé voici cinq ans.***

***(Lire, pages 4 et 5, le reportage de Marius Larique, notre envoyé spécial à Cayenne.)***

POUR UN FRANC  
le grand hebdomadaire  
du reportage

**VOILA**

offre à ses lecteurs  
**60 photographies**

**3.000 lignes de texte**

un grand roman  
de **J. Kessel**

des reportages: **politiques**  
**d'aventures**  
**d'actualité**

**burlesques**  
**sportifs**  
**indiscrets**

et ses concours de  
pronostics hebdomadaires  
dotés de prix en espèces d'une valeur de  
**150.000 FRANCS**



**SAMEDI PROCHAIN**

dans son numéro 13

**LE SORCIER  
DES VISAGES**

Sensationnel reportage par Pierre VOTTE

**PARTOUT**

**PLUS DE  
SÉRÉNITÉ**

Le docteur Laget s'est pourvu en Cassation contre l'arrêt de la Cour d'Assises de l'Hérault qui l'a condamné à la peine de mort. On assure que de sérieux motifs ont été ou seront invoqués à l'appui du pourvoi : un des médecins experts n'aurait pas prêté serment ; par contre, comme pour faire contre-poids à cette omission essentielle, la mère et la sœur de l'accusé ont prêté serment, sans en avoir le droit ; c'est du moins, à défaut de conclusions qui auraient pu prendre acte de ces incidents de procédure — mais en la matière la procédure est chose sacrée — ce que nous ont rapporté des chroniqueurs judiciaires dignes de foi.

Respectueux de la décision du jury, nous nous inclinons devant son verdict : il n'est pas définitif, puisqu'il est soumis au contrôle, sinon en fait, du moins en droit, de la Cour suprême ; nous ne nous indignons certes pas de la peine capitale prononcée contre le docteur Laget ; nous nous rappelons les propres paroles d'un de ses défenseurs : « Si Laget est coupable, il mérite la mort, mais... »

Les juges populaires ont eu la conviction de sa culpabilité : ils ont suivi la ligne logique du raisonnement ; le crime du médecin de Béziers n'est pas de ceux qui incitent à la pitié.

Mais si nous n'éprouvons aucune indignation de ce verdict, nous pouvons néanmoins penser qu'il n'a pas été rendu dans les conditions qui laissent notre esprit absolument en repos ; nous trouvons de graves sujets de méditation et de critique ; nous avons lu, dans les journées qui précéderent l'ouverture des débats, le récit des conversations qui, sur la place publique, aux terrasses des cafés, décidaient déjà du sort de l'accusé.

La justice sur la place publique, qui ne s'entoure d'aucune des garanties nécessaires à la véritable justice nous inquiète ; et notre inquiétude s'affirme lorsque nous avons l'impression, même lointaine que, malgré leur bonne volonté évidente, leur désir de rester impartiaux, les juges, arbitres souverains de la destinée d'un homme, sont allés à l'audience, mal défendus contre eux-mêmes et enclins malgré eux à suivre le courant d'une opinion qui, depuis plusieurs semaines, les enveloppait pleinement.

Où, nous le pensons et nous n'hésitons pas à le proclamer : d'une part, l'honnêteté profonde du jury, belle et nécessaire institution, quoiqu'en pensent ses détracteurs, mal informés, est une vérité à laquelle croient tous ceux qui connaissent la vie judiciaire ; certes, parfois on pu jouer les intrigues, mais dans les procès qui touchaient par quelque côté à la politique ; dans les crimes de droit, au contraire, nous pensons que les douze jurés ont un égal et fervent désir de « bien juger ».

Mais d'autre part, comment se soustraire à une influence antérieure, à la force du « pré-jugement » ? Avoir une âme neuve, un cerveau frais, vide de toutes conceptions préexistantes, aller à l'audience avec le souci de remplir honnêtement une mission de justice, mais sans rien connaître de l'affaire : voilà ce qu'a voulu le code, lorsqu'il interdit la publication avant les débats de l'acte d'accusation et des pièces de l'instruction ; voilà ce qui est systématiquement violé dans tous les grands procès, dant toutes les causes sensationnelles, jugées dans la région même où le crime reproché à l'accusé a été ou aurait été commis.

Et c'est pourquoi, nous aimerions que le choix de la Cour d'Assises appelée à connaître d'une affaire retentissante — telle l'affaire Laget — fut apprécié par la Chambre des Mises en Accusation, lorsqu'elle clôt l'information : pour assurer une justice plus sereine, elle pourrait en confier l'exercice à des juges plus lointains, que la distance aurait mis à l'abri de la pression souvent involontaire, mais toujours néfaste, de l'opinion publique.

**PARTOUT**

**Le testament  
de Max Linder**

Le pathétique procès qui a occupé plusieurs audiences à la première chambre du tribunal de la Seine, au sujet du testament de Max Linder, vient d'être jugé.

C'est la famille de Max — les Leuvielle — qui le gagne contre Mme Peters, mère de Mme Max Linder.

L'artiste, par son testament, avait désigné son frère Maurice Leuvielle, agriculteur en Gironde, comme tuteur de sa fille, la petite Maud-Lydie. La grand-mère de l'enfant, Mme Peters, soutenait que le testament devait être annulé, en raison de la folie de son auteur.

Or, non seulement le tribunal a dit que Max Linder n'était pas fou, mais il a même laissé entendre que la jalousie extrême qu'il éprouvait n'était pas injustifiée et que « l'adhésion de Mme Max Linder au suicide commun demeurait une énigme dans l'hypothèse de son innocence absolue ».

\*\*\*

**Une modeste pension**

Un grand industriel, constructeur d'automobiles fort connu, a divorcé il y a deux ans. Le divorce, ça n'était rien, le plus difficile maintenant est de faire les comptes, car l'ancienne épouse veut sa part du gâteau ; et le gâteau est gros.

D'autant plus que la petite modiste et l'ouvrier mécanicien, lorsqu'ils se marièrent, ne se doutaient pas de la brillante destinée qui serait la leur... Le domicile conjugal de jadis — une chambre mansardée — est devenu un somptueux appartement, avenue du Bois, et les quatre sous d'autrefois se sont transformés en millions.

Ce qui complique encore l'affaire, c'est que Monsieur s'est remarié et que Madame en a fait autant : Madame a conservé l'appartement de l'avenue du Bois, dont son ex-mari paie le loyer, et elle a à son usage personnel deux automobiles : une pour l'hiver, l'autre l'été. Et ce qui irrite particulièrement Monsieur, c'est de penser que son « successeur » se prélassa dans ses voitures et dans ses meubles.

M<sup>me</sup> Henri-Robert et Baudelot ont plaidé devant la 1<sup>re</sup> chambre : le tribunal a provisoirement accordé à Madame une pension de 300.000 fr. par an, mais Monsieur est libéré de l'obligation de payer le loyer et d'assurer le service des autos saisonnières.

\*\*\*

**Économie de temps**

Il faut remercier M. Wilmès, greffier près la Cour d'Assises de la Seine, du rôle si efficace et judicieux qu'il a joué dans le procès des faussaires marseillais.

Étant donné le nombre considérable de faux bons de la défense fabriqués par Martini et émis par la bande, 8.000 questions devaient être posées aux jurés ; quatre ou cinq questions par bon : il y en avait pour plusieurs heures de lecture, tant de la part du président, après la clôture des débats, que du chef du jury au prononcé du verdict.

M. le greffier Wilmès a simplifié : il a procédé à un classement par série de bons, et, ainsi, il a réduit de 8.000 à 104 le nombre des questions auxquelles les jurés eurent à répondre.

\*\*\*

**Les empoisonneuses  
de Szolnok  
vont être pendues**

A Szolnok, petite ville hongroise, deux femmes vont être pendues. Deux empoisonneuses. Elles livraient de l'arsenic aux villageois qui désiraient faire disparaître un mari, un fils ou un père gênants.

Les deux empoisonneuses de Szolnok ont signé un recours en grâce.

Il est peu probable que cette grâce leur sera accordée par le Régent. La Cour dans les attendus de son jugement de condamnation a, en effet, stigmatisé leurs crimes de la façon suivante : « trop ignominieux pour qu'on puisse éprouver pour leurs auteurs de la pitié ».



Est-ce un attentat contre des automobilistes dans le bois de Vincennes ? Non ! Mais une scène du film policier tiré d'un roman de notre confrère Léon Groc : « Le disparu de l'ascenseur ». Cette scène représente un journaliste (M. Jacques Varrenne) tombant dans un guet-apens que lui a tendu une femme fatale (M<sup>me</sup> Claude Eller).

**CONCOURS  
DES 13 DILEMMES**

ERRATUM. — Une coquille typographique, a modifié, dans notre précédent numéro, le sens de la réponse à la question I du Concours n° 13. Il fallait lire : « P. B. doit révéler à la police le véritable coupable », comme l'avaient d'ailleurs décidé les gagnants dont nous avons publié la liste.

Dans notre prochain numéro,  
liste des lauréats  
du Concours Général

Publicité  
de « Détective »

Adresser tout ce qui concerne la publicité de *Détective* à : Néo Publicité, 35, rue Madame, Paris (VI<sup>e</sup>).

La présentation de ce numéro est de Pierre Lagarrigue

**DÉTECTIVE**

ADMINISTRATION RÉDACTION  
PARIS (VI<sup>e</sup>) — 3, RUE DE GRENELLE — PARIS (VI<sup>e</sup>)  
TÉLÉPHONE : LITTRÉ 62-71  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS  
COMpte CHÈQUE POSTAL : N° 1298-37

DIRECTEUR :  
**GEORGES KESSEL**

ABONNEMENTS  
1 an 6 mois  
FRANCE ET COLONIES..... 65,» 25,»  
ÉTRANGER (TARIF A) ..... 85,» 45,»  
ÉTRANGER (TARIF B) ..... 100,» 55,»

**DÉTECTIVE**

# DÉMASQUÉS!

On lisait devant moi le rapport du médecin qui condamna l'encaisseur Joseph Amiot, cet homme un peu simple qui, pour s'approprier cinquante mille francs, simula une agression dans le bois de Brunoy. Et j'y trouvai une nouvelle démonstration de l'utilité de la police scientifique.

On a dit, et cela non sans raison, beaucoup de mal pendant ces dernières années de cette branche importante de l'armée de l'ordre. Peut-être s'est-on un peu rattrapé des éloges disproportionnés dont on l'a, pendant des mois et des années, couverte.

Car, le règne sur l'opinion, d'un expert, tel que M. Bayle — pour ne citer qu'un nom — fut, jusqu'à l'an dernier, indiscutable et à peu de chose près, indiscuté. La mentalité du gobeur, qui est plus répandue qu'on ne croit, avait exercé dans toutes les classes de la société des ravages. Nous adorons les augures, dans tous les domaines, et les experts de la police, étaient apparus, pour beaucoup de gens, comme revêtus d'un pouvoir divin. La réaction a été vive, surtout lorsque furent démontrées les insuffisances de l'expertise dans la première affaire Philipponnet et aussi dans l'affaire Nourric. Cependant, une fois de plus, l'expérience vient de montrer que l'expertise scientifique peut collaborer efficacement à l'action de la justice et que, en certaines circonstances, elle donne des résultats impressionnants...

Jusqu'à la semaine dernière, M. Joseph Amiot était considéré comme un honnête homme. Il assurait les encaissements en banlieue pour une société anonyme de marchand de bestiaux et il n'était pas rare qu'il rapportât plusieurs centaines de milliers de francs dans sa sacoche. On lui faisait confiance et il arrivait qu'il gardât

par devers lui des sommes importantes car, outre son métier d'encaisseur, Joseph Amiot exerçait aussi celui, non moins dangereux, de veilleur de nuit...

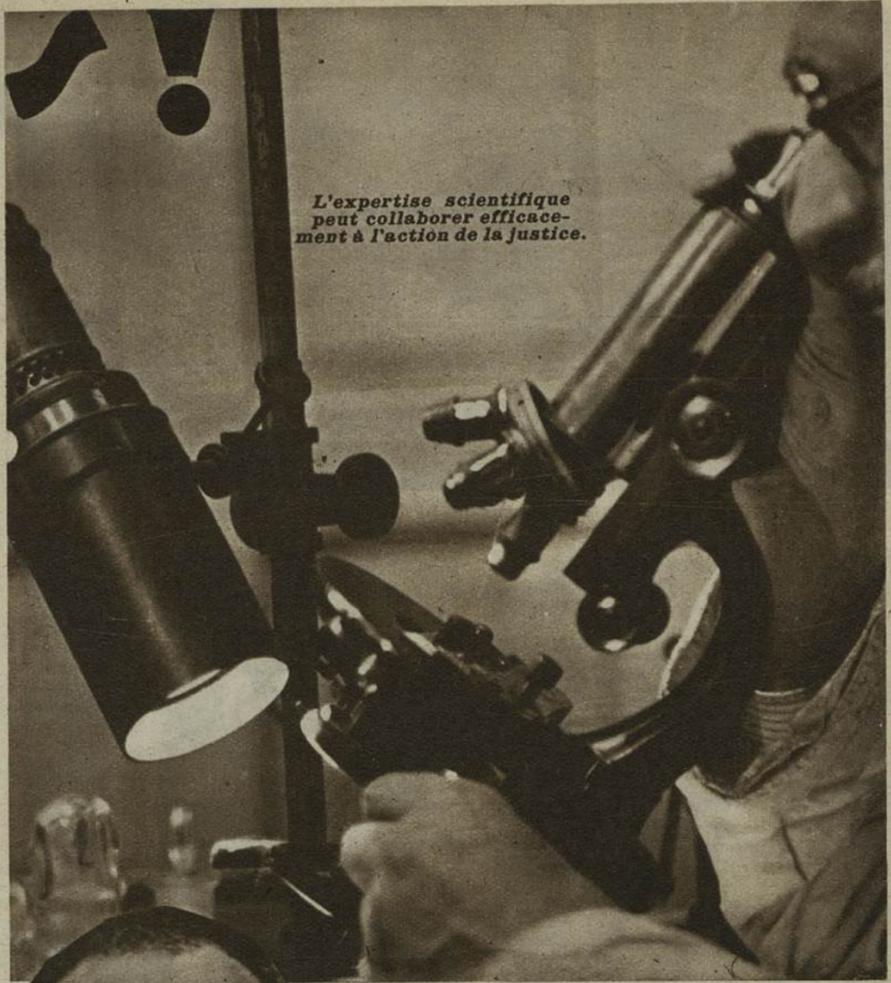
L'autre soir, donc, Joseph Amiot rentrait à son poste de visite, chargé d'une sacoche où était entassé le produit de ses encaissements du matin : quatre-vingt mille francs d'effets de commerce et cinquante mille francs en billets. Mais il n'arriva pas à bon port...

Il présentait au contraire les symptômes d'un inquiétant état d'affolement lorsqu'il se présenta, une peu après neuf heures, au commissariat de Montgeron, non loin de Brunoy. Que s'était-il donc passé ?... M. Amiot se plaignait d'avoir été attaqué par des malfaiteurs. Il montrait son épaule blessée, disant :

— On m'a tiré dessus, mais par derrière, comme j'entrais dans le bois de Brunoy... Je suis tombé. Les assaillants m'ont enlevé ma sacoche. Je suis désespéré...

M. Amiot était, bien entendu, incapable de donner le signalement de ses agresseurs. L'émotion lui avait enlevé, semblait-il, toute faculté de voir et d'entendre. On refit le chemin qu'il avait suivi : on y trouva la sacoche, contenant toujours pour quatre vingt mille francs d'effets de commerce. Mais elle était délestée d'une liasse de cinquante billets de mille...

Et c'est bien là qu'apparaît l'importance de la police scientifique. Le récit de M. Amiot eût été certainement accepté pour vrai si les services des empreintes n'eussent été troublés par le fait que les empreintes de mains relevées sur la sacoche correspondaient toutes à celles de l'encaisseur et seulement à lui... Cela parut suspect et l'on fit appel à un autre expert, cette fois médecin... Le médecin examina la blessure de l'encaisseur : il démontra que la balle avait été tirée à moins de cinquante mètres de l'épaule et par devant, contredisant en ceci les dires du volé. L'enquête, dès lors, n'eut qu'à se poursuivre pour qu'on arrivât à confondre le simulateur. Il fut établi que le jour de



L'expertise scientifique peut collaborer efficacement à l'action de la justice.



Ci-contre à gauche : Le caissier Prévost était un simulateur.



L'agression simulée, Joseph Amiot avait confié une valise à un voisin. Cette valise fut ouverte : on y trouva les cinquante mille francs recherchés... Le misérable maladroit ne tarda plus, désormais, à confesser sa supercherie. Il invoquait des motifs pitoyables : le désir de retrouver sa femme et sa fille, parties le jour de la Pentecôte, loin du logis où le besoin régnait en maître. On le mit en prison...

La leçon portera-t-elle ? Car il est bien rare que les simulateurs de ce genre ne soient pas démasqués... Des exemples très récents appuient d'ailleurs cette affirmation...

L'an passé une nouvelle stupéfiante courut dans Paris. Des bandits masqués avaient envahi la Bourse des Valeurs. Ils y avaient assailli un caissier, celui dont la caisse était ouverte. Le malheureux, Paul Prévost, avait été étourdi, endormi à l'éther. Puis les malfaiteurs avaient pris soixante-quinze mille francs dans le coffre...

On interrogea le caissier ; il ne sut rien dire que :

La porte s'est ouverte. Des inconnus masqués sont entrés. Avant que j'aie pu crier, j'ai reçu du poivre dans les yeux, puis un coup de matraque. Ils m'ont ensuite endormi...

Cette fois encore les empreintes parlèrent. En réalité le « malheureux » caissier était un simulateur... Il avait lui-même ouvert son coffre. Les billets de banque qu'il y avait dérobés n'étaient destinés qu'à lui-

même. Il avait pris la précaution de les enfouir dans le cadre d'une bouche de chaleur. Après quoi, il s'était fait une légère blessure ; puis il s'était appliqué sur la bouche un mouchoir parfumé à l'éther...

Paul Prévost avoua sans peine qu'il avait espéré combler, grâce à ce subterfuge, les pertes qu'il avait éprouvées à la Bourse, en jouant inconsidérément...

Il prit le chemin que devait prendre un peu plus tard en septembre de la même année, René Drouhin, à qui manquait également deux cent mille francs pour payer ses dettes de jeu...

A la vérité, la supercherie de M. Drouhin fut présentée avec suffisamment d'habileté pour faire illusion pendant quelques heures... Mais cela, disons-le sans attendre, prit rapidement la tournure d'une aventure tragi-comique...

Il y eut tout d'abord l'épisode du « sourd qui entend ». Le sourd M. Grand, était le garçon de bureau de la Compagnie d'exportation d'Extrême-Orient, compagnie dont M. Drouhin était le fondé de pouvoir... Or, malgré sa surdité, M. Grand entendit des gémissements dans le bureau de M. Drouhin. Il en força la porte. M. Drouhin était étendu sur le parquet ; il avait les jambes ficelées et les bras attachés sur la poitrine. Près du visage du fondé de pouvoir se trouvait un mouchoir imbibé d'éther...

M. Grand délivra son chef. Celui-ci hurla dans l'oreille du sourd :

— Merci, mon brave !... Je n'en puis plus. Des malfaiteurs sont venus qui ont dévalisé la Compagnie. Courez à la police...

La police vint. Hélas ! M. Drouhin fit au commissaire de police le récit de l'agression...

« — J'étais dans mon bureau, vers midi, lorsque deux jeunes hommes y pénétrèrent. Ils me proposèrent un stock de lames de rasoir... L'affaire était intéressante. J'acceptai leur marché... Je leur tendis un billet de mille francs, leur demandant de me rendre la monnaie, lorsqu'ils se précipitèrent sur moi et me ligotèrent... »

M. Drouhin, qui ne manquait pas d'imagination, précisa tous les détails de la scène supposée... Mais ce qui impressionna le plus tôt, c'est qu'il manquait cent quatre-vingt-quinze mille francs dans le coffre.

On laissa le fondé de pouvoir rentrer chez lui... Et le service des empreintes, les experts de la police scientifique entrèrent en action... Il leur fut facile de confronter les empreintes relevées, sur le mouchoir, sur les cordes, avec celles de la victime supposée d'un coup de main inouï : c'étaient les mêmes...

Aussi le lendemain M. Drouhin se trouva-t-il en présence de ses accusateurs : les traces qu'il avait lui-même laissées... Il prit le parti d'avouer. Il avait joué, à Monte-Carlo, et perdu... Les cent quatre-vingt-quinze mille francs qui avaient disparu du coffre-fort s'en étaient allés à la roulette.

La même année, en novembre, l'Italien Mussia voulut procéder d'une manière analogue au bois de Vincennes. Mais, je le répète, les moyens dont dispose la police scientifique, sont, quoi qu'on en ait dit, puissants, et il est bien difficile aux simulateurs de conduire leur jeu jusqu'à la fin. Mussia est en prison, comme Joseph Amiot... Simuler une agression c'est décidément se donner beaucoup de mal pour rien !...

F. DUPIN.



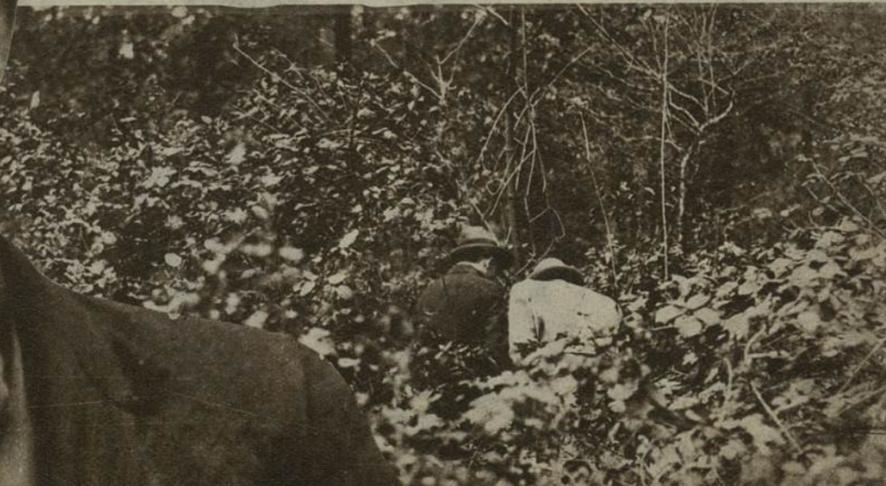
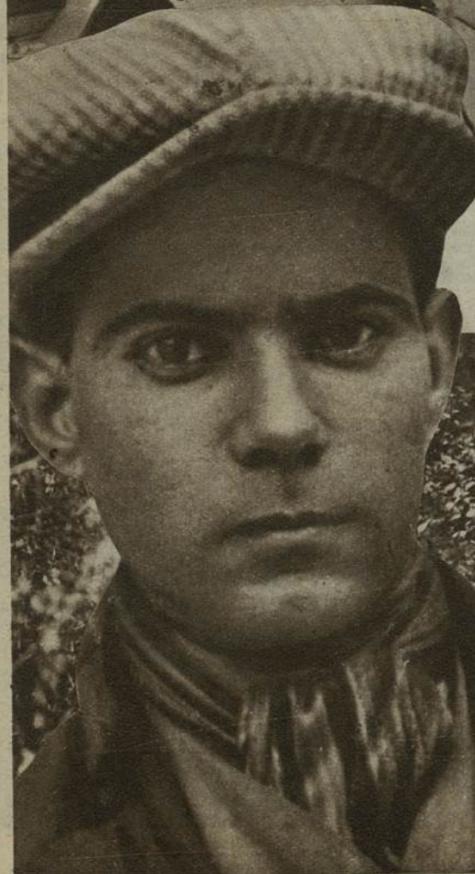
Ci-contre à droite : Joseph Amiot avait confié à un voisin la valise aux cinquante mille francs.

L'immeuble de la Cie d'Extrême-Orient, dont Drouhin était le fondé de pouvoir.



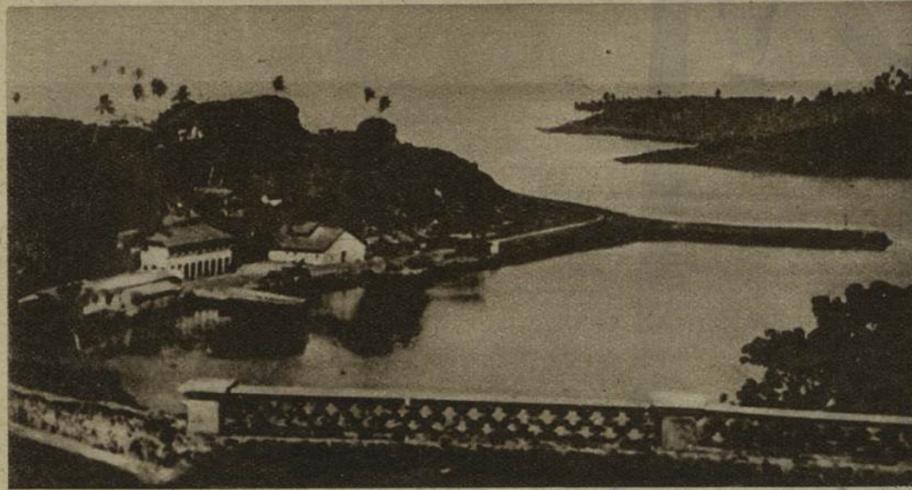
Monsieur Drouhin ne manquait pas d'imagination.

Ci-contre à gauche : Mussia est en prison comme Joseph Amiot.

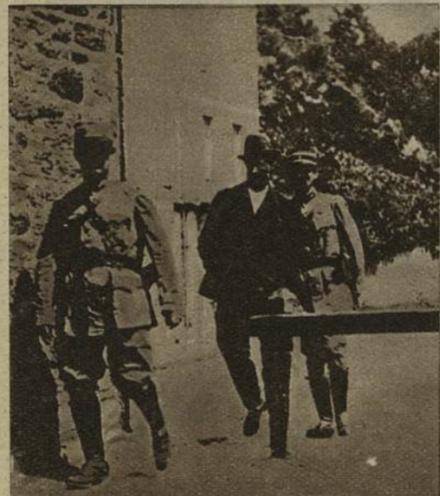


Mussia fut trouvé, ligoté, dans un fourré du bois de Vincennes.

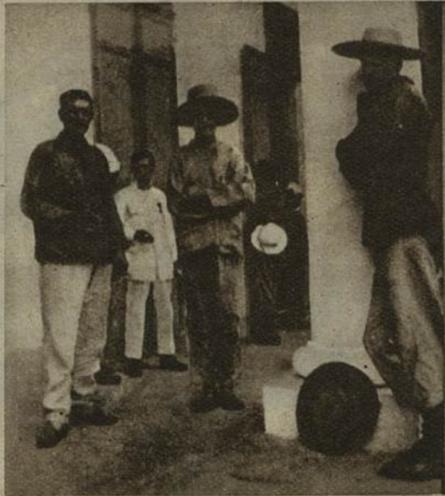
# LA "CAV"



L'Ile Royale était battue par la brise du large.



Seznec, entre deux gendarmes, va partir pour la prison de Quimper.



Après sa première évasion, Seznec sort du Tribunal Maritime.



Le débarquement des forçats. Au fond le "la Martinière".

Cayenne (Guyane), juin 1931 (de notre envoyé spécial).

Les nouvelles de France sont lentes à parvenir jusqu'ici. Il leur faut deux paquebots et plus de 24 jours. On attend avec impatience, une fois par mois, le « Biskra » qui les porte.

Ainsi n'ai-je appris que depuis peu la mort de Mme Seznec. Les détails de cette fin dans un hôpital parisien sont dramatiques.

La pauvre femme mourut, m'écrit-on, d'une douloureuse maladie de foie mais en conservant intact dans son cœur le souvenir de son mari et, totale en son âme, la certitude de son innocence.

Pendant qu'elle souffrait sur son lit d'hôpital, Seznec, une fois encore, tentait de s'évader. A peu près dans le même temps que j'apprenais le décès de Mme Seznec, on me disait que Seznec avait échoué. C'est beaucoup de malheur à la fois mais il fallait s'y attendre.

Il fallait s'attendre à ce que Mme Seznec, la haute et fière Bretonne, succombât un jour aux privations qu'elle s'imposait pour que son mari reçut de l'argent ; pour que les avocats pussent continuer à s'occuper de lui. Elle a lutté longtemps. Mais un jour la grande coiffe noire s'est affaissée... A la vérité, Mme Seznec dut croire alors que son rôle était achevé. Sou à sou, elle avait économisé huit mille francs. C'est plus qu'il n'en faut pour s'évader de la « grande terre » dut-elle penser. Et rassurée maintenant sur le sort à venir de son Seznec, comme elle disait, elle s'autorisa du repos, le grand repos.

Ignorait-elle que les huit mille francs ne pouvaient parvenir intacts à son Seznec ? Ne savait-elle pas qu'aux îles, le prélèvement communément opéré par les surveillants sur les envois de fonds aux transportés, est de 50 %. Oui ! Seznec pour sa tentative d'évasion, n'avait que 4.000 francs !

On ne s'évade pas des îles du Salut avec 4.000 francs. Je crois même qu'on ne s'évade pas des îles...

■ ■ ■

Mais le condamné aux travaux forcés à perpétuité n'a heureusement pas la même idée que moi sur ce point. La « cavale » est

sa dernière espérance, sa seule espérance. Il ne croit plus à la justice des hommes, aux grâces parcimonieuses qu'ils accordent parfois, afin de laisser croire qu'une bonne conduite, qu'un bon travail, peuvent amener le pardon. Il a trop d'exemples sous les yeux qui lui prouvent l'inanité de ces grâces et qu'il ne faut pas se prêter à ce fallacieux espoir. Le mieux est de compter sur soi ; de préparer avec minutie, une bonne évasion. « Monter une cavale » c'est déjà s'évader moralement du bagne. Tout le temps qu'on y pense ; tout le temps qu'on y travaille, le beau rêve dure. On s'éveille avec cette pensée là dans le cerveau ; on s'endort avec elle ; elle vous berce. Je plaindrais le condamné qui n'en serait pas obsédé. Mais je crois bien qu'il n'en est pas. Depuis plusieurs semaines que je suis ici, tous les forçats que j'ai vus, que j'ai interrogés (et ils sont nombreux) vivent avec le tenace espoir d'en « monter une belle » un jour. Seznec, le dur Breton, obstiné, viril, probablement innocent, ne pouvait manquer à la règle.

Du jour qu'il débarqua à Saint-Laurent-du-Maroni voici plus de cinq ans, il ne pensa qu'à fuir le sol rouge de la Guyane, son soleil de plomb, son ciel bas.

Sa femme — son admirable femme — voulut le rejoindre. A deux, on a plus de chance de forcer le destin. Moins heureuse que Mme Duez, elle ne réussit pas à promener sa foi ardente sur la Guyane française, près de « son Seznec ». On l'exila, en face, sur l'autre rive du Maroni, à Albina. De là, avec une bonne lorgnette, elle eût pu voir son mari, pour peu qu'il eût rôdé dans le quartier chinois où s'amarrèrent les longues pirogues des noirs boshis, d'où, avec de l'argent et des complicités, on peut tenter la grande aventure.

Seznec la tenta une première fois. Mais il n'avait alors rien de ce qu'il faut pour réussir.

Renfermé par nature, ici plus encore que dans sa farouche Armorique, replié sur lui-même, il n'avait pas d'amis, il n'avait pas même de camarades. Ce grand homme sec décourageait toute tentative de rapprochement. Ce n'est pas qu'il manque de sensibilité mais il est méfiant comme un paysan ; il aime à rester seul avec ses pensées : vertu ou défaut de sa race.

Il craignait aussi que les intermédiaires qui aident aux évasions, en achetant les vivres, en louant le canot et le canotier, en fournissant les faux papiers, ne le grugeassent ; qu'il ne fût spolié par eux de ses pauvres sous, péniblement amassés par sa femme.

Il voulut tout préparer lui-même. Il échoua. Et Mme Seznec, sur l'autre rive, à quelques centaines de mètres, ne vit jamais venir celui qu'elle « espérait ». On lui dé-

montra même qu'il fallait partir, rentrer en France. Seznec était maintenant en prison ; le fond de la bourse n'était plus caché par les billets de banque. Elle dut abandonner Albina ; elle dut revenir en France pour gagner de l'argent, pour lutter contre les hommes, contre les faits et pour faire éclater l'innocence de Seznec.

Seznec, en cellule, maîtrisé mais non abattu, attendait des jours meilleurs.

■ ■ ■

Ce fut un coup terrible qui le frappa : on le dirigea sur les îles. De Saint-Laurent-du-Maroni, du chantier des travaux où il travaillait comme manoeuvre, il pouvait réussir sa « cavale ». C'est un homme énergique ; il est charpentier ; il sait manier le sabre d'abattis, la hache, la lime. Il peut faire sauter une serrure, desceller un barreau, enfoncer une porte. Il peut se contenter des fruits sauvages de la brousse guyanaise ; il peut faire sa « chair » comme on dit ici, c'est-à-dire tuer un agouti, un oiseau, un serpent. Il peut surtout taire à tous ses projets. C'est un sépulchre.

Mais ces qualités qui ont cours sur la « grande terre », à Cayenne, à Saint-Laurent, à Mana, à Kourou, ne servent à rien aux îles du Salut. Un bateau n'aborde jamais là. Il mouille au large. Les courants sont néfastes, les dangers constants. Et même le silence ne sert plus. Il n'est pas utile de taire ses secrets puisqu'il n'y a plus de secrets, aux îles.

La correspondance arrive ouverte, les réponses partent, sous pli décacheté. Les surveillants, le commandant des îles lisent tout ce qui arrive, tout ce qui part. Pas un civil qui puisse servir d'intermédiaire pour la correspondance, pour les outils, pour les vivres. Hors les transportés et les surveillants militaires, il n'est sur les îles que des chiens, des chats dont les forçats font le commerce mais qu'ils n'ont pu, jusqu'à présent, dresser en messagers ; quelques poulets et quelques lapins dont on peut, à l'occasion, tordre le cou encore qu'ils appartiennent aux « gaffes » mais qui ne sont pas des pièces de choix sur l'échiquier de l'évasion. Une ceinture de requins garde les îles. Quelquefois une tortue de mer, une tortue géante, vient se jeter contre les rochers. On ne peut tout de même pas prendre une tortue pour monture marine ; il vaut mieux essayer de la capturer. La carapace sera convertie en boutons de manchettes, en boucles d'oreilles, en épingles de cravates, en coupe-papiers. Ça fera de l'argent et l'argent, c'est du tabac, c'est peut-être le commencement de la cavale, le bout du fil. On y revient toujours.

Seznec n'était pas un chasseur de tortues ; un pêcheur de « vieilles ». Il ne sa-



Il fallait s'attendre à ce que Mme Seznec succombât un jour aux privations qu'elle s'imposait.

Sait-il qu'il ne lui reste plus qu'une fille ensevelie dans un couvent et son fils dont la santé reste précaire ?

# LA CAVALE MANQUÉE

ne pouvait pas creuser artistiquement une noix de coco. Il n'élevait ni chiens, ni chats.

Mais rude travailleur et forçat obéissant, il ne donnait pas grand mal aux surveillants. Il était toujours là pour les dures corvées, on ne le voyait jamais, par contre, aux visites médicales.

Pourtant il avait une maladie terrible aux yeux de l'Administration pénitentiaire : il avait la maladie de l'évasion. Au bagne, une vedette qui a cette maladie là, peut être sûr qu'il sera mis en observation de jour, de nuit. Les garde-chiourmes suivront minute par minute, les progrès de la maladie. Il ne faut pas qu'elle évolue jusqu'au point où le transporté devient un mort pour le bagne, c'est-à-dire jusqu'au moment où il réussit son évasion.

C'est assez de Dieudonné, c'est trop de Bougrat pour une administration pénitentiaire désireuse de laisser croire qu'elle est à la hauteur de sa tâche.

Sans quoi, Sez nec eût pu faire un canotier. Il avait les bras assez solides, la volonté assez tendue, pour mener de jour ou de nuit, les lourds chalands qui déchargent à l'intention des Iles les marchandises du « Biskra », de « l'Oyapock », du « Mana », du « Caraïbe ». Il était assez honnête pour descendre à bord de ces bateaux ; assez courageux pour donner un coup de main aux matelots qui débarquent les caisses dans les chalands.

Impossible comme canotier mais bon sujet tout de même, on ne le laissa point longtemps aux corvées. On le délivra vite de l'arrachage de l'herbe entre les cailloux ; ses muscles furent utilisés à la « cambuse ». C'est le magasin des vivres de l'île Royale. Il y faut un gardien, sans quoi il serait pillé par les condamnés et même par les surveillants. Il y faut un gardien d'une volonté ferme que n'attendrisse pas une histoire bien débitée sur le mode pathétique par quelque forçat affamé (ou qui, plus grave, famélique). Mais il y faut un gardien dont la rigidité ne soit pas non plus d'acier en ce qui concerne les surveillants, un gardien qui consente à laisser piller la cambuse avec discernement. Il ne faudrait pas mettre à ce poste quelque parangon de vertu (eh ! oui on en pourrait trouver au bagne) qui ferait des rapports au Gouverneur, voire au Ministère des Colonies, pour une misérable question de boîtes de conserve, ou d'un peu de graisse dont on a besoin, un soir qu'on a des invités chez soi.

Sez nec, pour cette fonction, était l'homme rêvé. Il tenait à l'écart les autres transportés ; il avait la souplesse qu'il faut pour ne pas choquer les « chefs ».

Il vit tout de suite un avantage à cette combinaison : il jouirait d'une liberté relative de mouvements ; il aurait à sa disposi-

tion quelques outils, des clous, du bois... Un marteau, des clous, du bois, voilà trois choses qu'on ne trouve pas aisément aux Iles du Salut. Il faut être cambusier pour avoir cela sous la main.

Sez nec accepta d'être cambusier. Mais comme déjà le bagne marquait sur lui son empreinte, il accepta hypocritement. Il feignit l'ennui d'avoir une tâche plus lourde, et plus de responsabilités.

■ ■ ■

Durant des mois, Sez nec accomplit scrupuleusement sa délicate besogne. Le comptable de la cambuse (un autre condamné plus instruit) était enchanté de cet auxiliaire. Il le disait aux « chefs ».

— Avec celui-là, chef, vous pouvez faire l'inventaire quand il vous plaît. Je suis sûr de moi : pas un manquant.

Sauf, bien entendu, les manquants obligatoires qui avaient pris des destinations prévues, autorisées, fatales mais qui, certainement, n'avaient pas servi à l'amélioration de l'ordinaire des forçats. Ce qui est l'important.

Le comptable était enchanté de Sez nec. Ce n'était pas, certes, le bavardage du Breton, qui pouvait le troubler dans ses écritures ou dans ses additions. Ils passaient l'un et l'autre des heures entières sans desserrer les dents. Parfois, Sez nec éclatait. Il criait son innocence, le dévouement de sa femme, la maladie de son aînée. Il lui devenait de pleurer mais jamais cet homme ne livra le lourd secret qui lui brûlait l'âme : partir, quitter le bagne, revoir la France, les siens. Le comptable pouvait lui tendre des pièges (et il ne s'en privait pas) ; Sez nec que trois tentatives manquées avait rendu prudent, ne tombait pas dans les panneau. Il se contentait de dire : « On s'occupe de moi en France ; je ne veux pas compromettre les efforts de ma brave femme ; je me tiens tranquille ; on finira bien par me sortir d'ici, puisque je suis innocent ».

Sez nec patientait. Il sentait parfaitement qu'autour de lui, on n'espionnait plus, mais il fallait maintenant préparer la « belle » effectivement. Il fallait, chaque soir, après la fermeture de la cambuse, faire, les mains et les poches vides, quelque détour avant de rejoindre la case pour que cela ne parut pas suspect le soir où ce détour serait utile. Cette promenade, lui faisait du bien à l'âme. L'île Royale était battue par la brise du large. Les grands palmiers frissonnaient sous le vent ; dans la nuit, les rochers prenaient de mystérieuses formes ; l'imagination aidant, Sez nec revoyait sa Bretagne et prenait chaque soir, à ce double contact de la brise et des rocs, une dose nouvelle de patience et d'énergie.

Vint le jour où il fallut agir. Les vivres arrivent aux Iles dans des sacs de toile ou

dans des caisses en bois. Nulle autre part qu'à la cambuse, je le répète, il n'est possible de se procurer du bois. Ne pensez pas à arracher une planche à l'appontement ; à couper un arbre. Les arbres sont comptés ; les planches sont comptées ; les clous le sont peut-être aussi. Il n'y a pas de bois aux Iles et la fabrication d'un canot est un tour de force à Royale. Sez nec en vint à bout. Il lui fallut des mois encore. Chaque soir, il emportait sous sa casaque rayée de forçat, un morceau de bois, une planche, un clou. Il transportait cela dans les anfractuosités de roches où les surveillants ne se hasardaient point parce qu'il y a danger de noyade et parce qu'ils croient impossible qu'une barque soit construite là.

A l'heure de la sieste, ou le soir encore, il clouait hâtivement ces planches, les consolidaient avec des cordes, des fils de fer.

Jour par jour, le canot s'édifiait. Sez nec eut une idée de génie. Ayant compris que jamais il ne pourrait achever son embarcation de fortune dans l'espèce de grotte où il l'avait commencée, il décida qu'il en ferait une guérite.

Un trou dans la terre, l'avant déjà fini du canot piqué là-dedans et ce fut la base d'une guérite, qu'il acheva planche par planche, morceau par morceau, clou par clou, sans que personne y vit rien d'anormal.

Sans doute un surveillant dut-il passer par là. Prit-il garde à cette guérite ? Crut-il qu'un autre surveillant ou le commandant des Iles en avait ordonné la construction et qu'il ne lui appartenait pas de s'occuper de cette histoire ? Il est certain que la guérite fut un soir achevée et que c'était maintenant une barque prête à prendre la mer. Sous un rocher, une voile, un mât, des bidons et de la flasse de noix de coco pour former flotteur et augmenter les chances de réussite, attendaient l'heure que Sez nec allait choisir.

■ ■ ■

Ainsi tout était prêt. Sez nec savait bien qu'une barque et une volonté ne suffisent point à la réussite d'une « cavale ». Depuis des mois, il recevait de sa femme de petites sommes d'argent que l'apreté de l'intermédiaire réduisaient encore. Malgré cela, il avait à lui, bien à lui, dans un « plan » et dans les talons creusés de ses chaussures, quatre mille francs qui représentaient à coup sûr pour Mme Sez nec d'indicibles privations mais qui pouvaient devenir tout à coup, la liberté. Des vivres ? la cambuse avait fourni ce qu'il fallait. C'est la première fois de sa vie que Sez nec volait. Encore n'ai-je pu savoir ici s'il avait laissé sur le bureau du comptable, le prix de ces vivres...

Hélas ! depuis plusieurs jours déjà, l'Administration pénitentiaire savait à quoi s'en tenir et quand j'appris à Cayenne que Sez nec avait vainement tenté de s'évader, il me revint en mémoire une conversation que j'avais eue, 20 jours plus tôt, avec le colonel Prevel, directeur du bagne à Saint-Laurent-du-Maroni.

Je lui demandais alors s'il était possible de s'évader des Iles.

— Difficile ! fut sa réponse. Il ajouta : « Ainsi, nous savons qu'une évasion se prépare aux Iles ; une retentissante évasion. Elle échouera ».

— Qui ? questionnai-je ; Barataud ?

— Non ! mais vous le saurez bientôt.

■ ■ ■

Sez nec, une fois de plus, s'était trompé. Avait-il cru que ces envois répétés d'argent resteraient ignorés de la « pénitentiaire » par le seul fait qu'un agent de cette administration lui servait de complice ? C'était puérilité de sa part. Un soir, vers le 15 mai, quand Sez nec eut mis à la mer, la barque-guérite, du côté de l'île Royale où l'évasion reste possible malgré les courants rapides et violents qui sont des espèces de typhons, du côté des abattoirs, face à l'île du Diable, quatre ombres surgirent : deux surveillants militaires et deux porte-clés bondirent sur lui. Les surveillants tenaient à la main un revolver.

— Rendez-vous, Sez nec, allons ! Pas de bêtises.

Il croisa ses bras en une attitude coutumière et baissa la tête...

■ ■ ■

C'est peut-être le même soir ; c'est peut-être à la même heure qu'à l'hôpital Beaujon, expirait une femme admirable dont la haute et claire figure n'est pas prêt de quitter nos mémoires : Mme Sez nec mourait peut-être ce soir-là en répétant « Mon Sez nec est innocent ».

■ ■ ■

Ces jours-ci, j'ai mis les pieds sur l'île Royale. Je dirai plus tard, comment, à la suite de quelles difficultés et de quel stratagème. Ce n'est pas l'objet aujourd'hui, de cet article.

Je n'y ai pas vu Sez nec. On l'avait déjà jeté à la réclusion dans les geôles terribles de l'île Saint-Joseph.

MARIUS LARIQUE.



Sez nec, le dur Breton, obstiné, viril, probablement innocent.

Marie Sez nec qui mourut aux Carmélites où elle était entrée après la condamnation de son père.

La vieille mère de Sez nec reverra-t-elle son fils ? En haut : panorama de la ville de Morlaix.

# FATS DIVERS

## Les Gagne-Petit



Mme Botte a été conduite à la Maison d'arrêt de Montreux.

Je gagne assez bien ma vie, et je crois que je ne serai jamais riche, avait dit en souriant Christian Botte.

— Je n'ai pas de goût de luxe, avait répliqué Lucienne. Et ils s'étaient épousés dans un petit village de Provence, plein de fleurs et de soleil. Après la noce, on avait joyeusement déjeuné dans une guinguette au bord de la mer. Il avait vingt-cinq ans ; elle, vingt.

Il était comptable chez un gros négociant et pendant deux ans ils vécurent dans leur paisible médiocrité. Elle était douce, il était timide, rien ne semblait devoir les entraîner hors de ce chemin juste et droit.

Un soir, Christian rentra à la maison et dit à sa femme :

— Enlève le couvert et habille-toi. Nous sommes invités à dîner par un charmant garçon dont j'ai fait la connaissance au bureau.

Ils partirent donc et arrivèrent devant une maison dont l'apparence les étonna. C'était une maison bourgeoise avec une magnifique porte ouvragée. Ils eurent tout le temps d'en examiner les détails pendant les quelques minutes qui suivirent leur coup de sonnette. Ils entrèrent. L'intérieur répondait à l'extérieur. Des tableaux de peintres cotés montraient que le maître des lieux avait un goût très sûr. La salle à manger, avec sa table en bois précieux, ses cristaux, ses lumières, les étonna. Ils mangèrent en silence, écrasés par tant de luxe. Au café, et n'y tenant plus, Christian Botte posa la question qui depuis une heure était sur ses lèvres :

— Mon cher camarade, je vous félicite pour votre installation, mais je pense que ce ne sont pas les 125 francs par mois que vous gagnez qui vous ont permis d'acquiescer des objets d'art et des meubles de prix ?

L'autre eut un malicieux sourire. Les femmes étaient sorties pour visiter le jardin. Il alla à un bureau Renaissance, ouvrit un tiroir, rempli de billets de banque.

— Mais vous pouvez, mon cher, en avoir tout autant. Voici de beaux billets qu'il suffira d'écouler dans votre entourage.

Christian Botte ne comprenait pas encore. Son interlocuteur prit alors une coupure de 100 francs, et la lui fit admirer devant la lampe.

— L'imitation est parfaite, dit-il. Le petit employé tressaillit :

— Vous seriez...

— Mais oui, mais oui... Il n'y a pas de mal à ça et je ne vole personne. D'ailleurs qui me soupçonnerait ? Je mène au bureau une vie régulière. On ne me voit pas sur les champs

de courses, je ne vais jamais au Casino. Ce qu'il faut c'est de la patience et de la prudence. En cinq ans, j'ai gagné plus de 40.000 francs. Je suis certain du succès.

Il était trop présomptueux, on l'arrêta quelques semaines plus tard. Mais la vue de ce luxe facile avait laissé une empreinte ineffaçable dans l'esprit des époux Botte. Oh ! ils n'étaient pas exigeants, mais ils pensaient qu'ils seraient très heureux de pouvoir s'offrir tous les ans un séjour à la campagne. Un combat silencieux se livrait dans leur esprit sans qu'ils s'en doutassent. L'une après l'autre, les pensées que dressait leur honnêteté tombaient devant la tentation.

Le premier, le mari parla de ce qui le tourmentait. Il ne fut pas étonné de découvrir chez sa femme des pensées analogues. Nous pourrions réaliser une honnête aisance, si nous étions prudents, plus prudents que mon collègue...

Il se mit à l'ouvrage, étudia les alliages, essaya, recommença et arriva enfin à un résultat parfait. Il gagnait quelques francs sur les pièces d'argent et les jetons qu'il fabriquait, et les écoulait à chaque fin de mois. Ainsi il était certain de sa sécurité.

Ils continuèrent pendant des mois et des mois qui formèrent des années. Ils achetèrent d'abord une petite maison, puis ils allèrent passer des vacances au bord de la mer, dans la montagne. Ils furent heureux. Sans enfant, leur existence fut paisible. Unis dans leur complicité, comme dans le mariage, ils observèrent les règles de silence et de prudence qu'ils s'étaient proposés.

Et un jour, cependant, un commerçant du quartier, qu'habitait le gagne-petit, remarqua qu'une des pièces d'argent était fautive. Il avait eu des soupçons et prévint un inspecteur de police. Ce dernier interrogea Christian Botte.

C'était maintenant un vieillard de 69 ans, tout cassé et présentant toutes les apparences de la respectabilité.

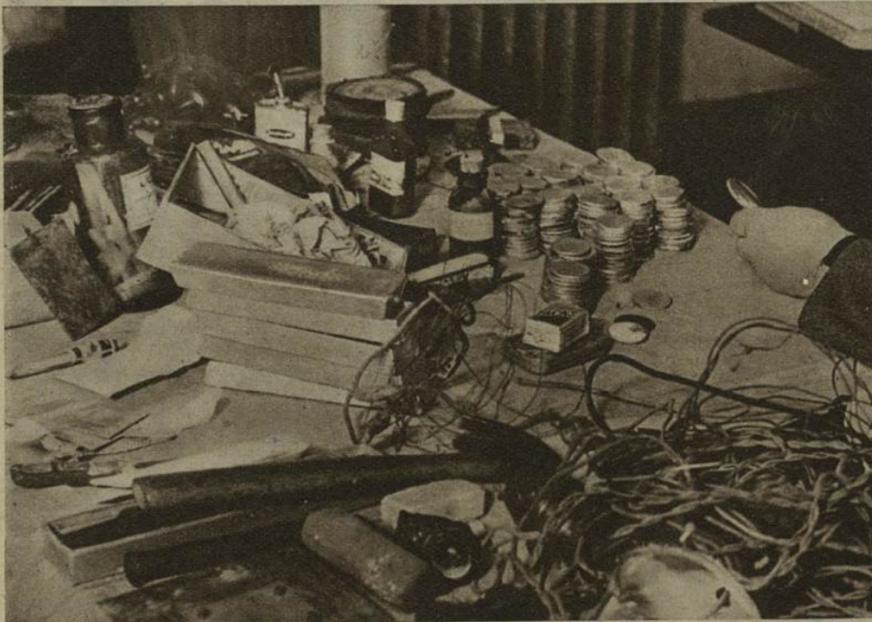
— Comment avez-vous eu cette pièce ?

Le petit vieux se troubla, bredouilla et avoua. On perquisitionna chez lui où l'on découvrit toute une série d'appareils de faux monnayeur.

Le couple assiste impuissant à l'écroulement de la façade de respectabilité qu'il avait mis tant de soins à entretenir et à consolider. Sournoisement, Botte s'était rapproché de la fenêtre ; elle était ouverte. D'un bond, il fut à la barre d'appui, un cri, un corps qui s'écrasa sur le pavé.

Mme Botte a été conduite à la maison d'arrêt de Montreux.

M. LECOQ.



On découvrit chez Botte un outillage de faux-monnayeur.

## A la Fabrique 40% moins cher

<p><b>Cent</b></p> <p>Super-Paste = à 5 lampes, réception et sélect parfaite des postes français et étrangers. Complet 1090 l. compt. crédit 180 l. 12 vers 90 l.</p>	<p><b>Modèle</b></p> <p>Radio-Meuble = même appareil que Super-Paste monté en joli meuble chêne clair ou foncé. Complet 1490 l. compt. crédit 250 l. 12 vers 125 l.</p>	<p><b>en</b></p> <p>Ondianphone = Appareil pour petite table T.S.F. et pick up combinés avec 5 lampes, portée incomp. Créd. loc. essais sur dem. Complet 4900 l.</p>	<p><b>Magasin</b></p> <p>Idéal-Secteur = à 5 lampes, se branche sur la sect., meuble rendu le tout et la diffusion. Complet 1890 l. compt. crédit 300 l. 12 vers 155 l.</p>	<p><b>Orchestre</b></p> <p>Appareil de établissements phono électro avec amplificateur, puissant, et portable. Créd. loc. essais sur dem. Depuis 3900 l.</p>
<p><b>Venez</b></p> <p>Ondian = Appareil 5 lampes de salon en joli meuble chêne, noyer ou ébène sur sect ou batt. Complet 4050 l. compt. crédit 500 l. 12 vers 340 l.</p>	<p><b>les voir</b></p> <p>Ondianphone = Appareil de salon ou d'état T.S.F. et pick up combinés, entièrement sur secteur. Créd. loc. essais sur dem. Complet 6900 l.</p>	<p><b>et les</b></p> <p>Idéal Portable = Poste 5 lampes, récep. parfaite des Postes français et étrangers, dim. réduites. Complet 1290 l. compt. crédit 225 l. 12 vers 105 l.</p>	<p><b>ici</b></p> <p>Ondianphone = Appareil d'état T.S.F. et pick up combinés, amplificateur puissant, avec 5 lampes. Créd. loc. essais sur dem. Depuis 8500 l.</p>	<p><b>ici</b></p> <p>Supratonal = Appareil de salon ou d'état, plus parfait des appareils T.S.F. et pick up. Créd. loc. essais sur dem. Complet 9750 l.</p>

**ÉTABLISSEMENTS A. BONNEFONT**  
Usines - Bureaux - CORRESPONDANCE : 28-30, Rue Cassandri, Paris - 144<sup>me</sup> Métro Raspail et Denfert Rochereau  
MAGASINS OUVERTS DIMANCHES ET FÊTES  
PARIS : 5<sup>e</sup>, 31, Bd. St-Germain 13<sup>e</sup>, 107, Bd. de l'Hôpital 16<sup>e</sup>, 144, Av. Malakoff  
LILLE : 18, Rue Gauthier-de-Châtillon, M. Beaumont MARSILLE : 3, Rue Pissarro, M. Laville  
Tous nos appareils garantis - Facilités d'échanges - Notices sur demande - Représentants demandés partout  
PUBL. RAPPY

## CONCOURS CONTE

Ouvert du 1<sup>er</sup> Mai 1931 au 30 Septembre 1931

Pour les Enfants de 6 à 14 ans

On peut gagner :

- 8 Bicyclettes "PEUGEOT",
- 4 Postes T. S. F. (3 lampes),
- 70 Appareils photos "HAWK-EYE" (firme KODAK).
- 20 Phonographes "MAGISTER",
- 55 Montres de précision "TRIB",
- 150 Porte-plume réservoir "CONTÉ",
- 250 Porte-mines "CONTÉ".

en achetant l'étui à dessin CONTÉ, Concours 1931, pour 15 francs, dans toutes les Papeteries et Grands Magasins, ou en envoyant cette somme à la Société CONTÉ, 26, rue du Renard, PARIS (Chèques Postaux, Paris 441.44), qui fera parvenir par l'intermédiaire d'une papeterie.

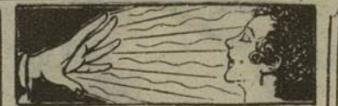
Cet étui contient un appareil à dessiner ; le Contégraphie, 12 crayons de couleur, 1 crayon graphite, 1 crayon pour croquis, 1 règle graduée, 1 gomme à effacer, des punaises, un bon de concours, les notices explicatives et renseignements sur le concours.

Le Contégraphie, cet ingénieux appareil breveté, entièrement nouveau, permet à chacun de réaliser un dessin qui aura des chances de succès.

Il permet d'obtenir des résultats si attrayants qu'il procurera d'agréables distractions, même à ceux qui ont dépassé l'âge de concourir.

S. A. CRAYONS CONTÉ, 26, rue du Renard, PARIS (IV<sup>e</sup>)

Pour les seins qui tombent, la CREAM GIVRYL est la révélation scientifique du siècle. Rien à absorber. Nouvelle formule d'un pharmacien biologiste diplômé. Le pot : 30 fr. Le traitement complet : 70 fr. Expédition franco, contre mandat aux LABORATOIRES GIVRYL, 16, rue Tolosane, TOULOUSE.



**NOUVEAU COURS PRATIQUE d'Hypnotisme et de Suggestion L'INFLUENCE PERSONNELLE** sur les autres et à distance par le Professeur R.-J. SIMARD. Un volume illustré franco recommandé 22 francs. TRAITÉ DE SORCELLERIE ET DE MAGIE PRATIQUE. Un fort volume illustré franco rec. 33 francs. Librairie ASTRA, 12, rue de Chabrol, 17, PARIS (X<sup>e</sup>)

**CONCOURS TOUS LES ANS** Secrétaire près les Commissariats de **POLICE** de la Ville de Paris. Pas de diplôme exigé. Accès au grade de Commissaire. Âge : de 21 à 30 ans avec prorogation des services militaires. Renseignements gratuits par l'ÉCOLE SPÉCIALE D'ADMINISTRATION 4, rue Ferou - Paris (8<sup>e</sup>).

## 5.000 PHONOS POUR RIEN

**P - PIN** distribués aux lecteurs trouvant la solution de ce concours et se conformant à nos conditions. Reconstituez cinq prénoms. En prenant la première lettre du premier, la deuxième du deuxième et ainsi de suite, jusqu'à la cinquième lettre, vous trouverez une ville de France. Laquelle ? Découpez le bon et adressez-le directement à ARYA, 22, rue des Quatre-Frères-Beignot, Paris (15<sup>e</sup>). Joindre l'enveloppe timbrée à 0 fr. 50 portant votre adresse.

# BERGER

APÉRITIF ANISÉ

MIDI - 7 HEURES - "L'HEURE DU BERGER"

**POUR 25 FRANCS**

le solde en 11 mensualités de 22 fr. 50

Un PHONO, 10 morceaux au choix et une Mallette porte-disques en Prime

UN PHONO et 30 morceaux comptant 360. » crédit 34 fr. par mois

GRAND CHOIX D'APPAREILS ET DISQUES

POSTE 3 LAMPES prenant stations européennes - un versement de 50 fr. et 12 mois de 62 fr. 50, au comptant 650. »

Poste Secteur, 95 fr. par mois - Poste-Valise, 130 fr. par mois

TOUS NOS APPAREILS SONT GARANTIS

Maison de Confiance 30 années d'expérience.

Demandez nos catalogues envoyés gratuitement en joignant cette annonce

Etabl<sup>s</sup> T SOLEA, (Phono ou T.S.F.), 33, rue des Marais, Paris

Ouvert de 9 h. à midi et de 14 h. à 19 h., « Samedi également, le dimanche de 10 h. à midi

On me proposa de me conduire à la prison de Montpellier, pour m'y faire voir trois empoisonneuses.



# EMPOISONNEUSES



Angèle Sabine, fit absorber à son mari une soupe d'aconit qui le tua.



Garde-malade, Antoinette Scierri empoisonnait ceux à qui allaient ses soins.



Henri Girard, cet empoisonneur tristement célèbre, et ses deux complices sa femme et sa maîtresse.



Joséphine Doneteau fut condamnée à vingt ans de travaux forcés.

Le procès Laget était terminé ; Laget condamné. Et j'allais quitter Montpellier, lorsqu'on me proposa de me conduire à la prison centrale, pour m'y faire voir les trois empoisonneuses...

Une curiosité naturelle aux gens de ma profession me pousse parfois à forcer certaines portes : c'est pour connaître des lieux fermés à tous ; c'est pour surprendre des états d'âme qui, pour nous, resteraient inconnus. Mais j'avoue que je cède rarement d'un cœur léger à cette curiosité...

Par exemple, je n'ai jamais vu s'ouvrir devant moi les portes d'un bagne sans éprouver un serrement de cœur. Et, hier encore, peut-être m'y serais-je refusé, n'avait été la présence, à la Centrale de Montpellier, des trois empoisonneuses...

Nous avons dit ici même que de tous les crimes, celui de l'empoisonneur éveillait la plus grande réprobation, à cause de ce qu'il suppose de préméditation et de cruauté... J'avais eu pendant huit jours le spectacle d'un Laget, piteux alcoolique, accusé sur des présomptions, plus terribles que des preuves... En même temps, la presse m'apprenait l'existence d'une autre Locuste : la femme Angèle Sabine qui fit absorber, au Havre, à son mari, une soupe d'aconit et l'envoya dans l'autre monde pour pouvoir toucher une prime d'assurance.

Et l'on nous découvrait, hier encore, la révélation, à Lunéville, d'un autre Borgia, encore inconnu, mais qui, utilisant la strychnine, fit mourir, brûlée par le feu terrible du poison, une misérable femme de ménage, Mme Gouget...

■ ■ ■

Dans l'ombre du cloître sévère, où s'achèvent tant de vies monstrueuses, j'ai vu d'abord les protagonistes de l'affaire Henri Girard...

Vous souvenez-vous ? Henri Girard fut cet empoisonneur tristement célèbre, qui faisait contracter par sa femme, par ses maîtresses, par ses amis, des assurances sur la vie au nom des gens qu'il voulait supprimer, et qui, au cours de réunions mondaines, versait à ses invités le poison... On n'a jamais su exactement combien il a fait de victimes, bien qu'il eût avoué quatre ou cinq forfaits. La mort le préserva du bourreau, puisqu'il succomba en prison, avant de comparaître devant la Cour d'Assises. Mais sa femme, Jane Girard, née Drouhin, et sa maîtresse, Joséphine Doneteau, subsistaient, au bagne de Montpellier, un juste châtement...

Joséphine Doneteau fut condamnée à vingt ans de travaux forcés. Je la vis par deux fois en deux endroits où il m'était possible de l'examiner longuement : une première fois dans la chapelle du bagne, où elle assistait, recueillie, à l'office, et une seconde fois dans la cour du cloître, où, transportant son sac avec elle, elle participait à la ronde de midi.

Sous ses vêtements de prisonnière, elle con-

servait, malgré tout, une certaine beauté. Grande, distinguée, racée même, elle avait un port de grande dame et dans ses cheveux volumineux, touffus, soyeux, se mariaient des reflets d'or et d'argent. On ne pouvait s'empêcher de la remarquer, même sans la connaître, car elle irradiait, et non sans majesté, un immense orgueil...

En prison, comme ailleurs, il importe de ne pas se laisser prendre aux apparences et quelqu'un — car au bagne, les prisonnières se confient entr'elles leurs secrets et les trahissent — quelqu'un, dis-je, m'apprit que cette femme était encore plus affreusement criminelle que les jurés qui l'ont condamnée ne l'ont jamais supposé. Car si j'en crois ce qu'on m'a affirmé, Joséphine Doneteau fut le *Deus ex machina* de l'empoisonneur Girard. C'est elle qui, pour se procurer de l'argent à tout prix, lui inspira l'idée de ses crimes et lui en facilita l'accomplissement. Voici d'ailleurs l'histoire telle qu'elle m'a été dite, sous les murs du cloître :

Joséphine Doneteau était depuis de longues années la maîtresse de Girard, lorsqu'elle pensa à faire mourir des êtres préalablement assurés pour un demi-million par son amant. En ce qui concernait la possibilité de faire contracter des assurances au nom des victimes choisies, aucune difficulté n'était à craindre, car Girard était courtier dans une compagnie d'assurances. Mais, aux deux criminels, il manquait le poison...

C'est alors que Girard raconta à sa maîtresse qu'une « potarde » candide, Jane Drouhin, employée dans une pharmacie, s'était empoisonnée de lui. Cela arriva lorsqu'un soir Joséphine Doneteau eut découvert, dans les poches de son amant, une épître passionnée de la belle. Au lieu de s'en plaindre, Joséphine Doneteau exulta : elle découvrait enfin une courtière en poisons et le moyen d'acheter son silence. Sur ses instances, Henri Girard promit le mariage à Jane Drouhin. Il l'épousa. Il ne lui demanda rien que de l'approvisionner en toxiques. Puis, il continua à vivre une double vie joyeuse en compagnie de Joséphine...

C'était donc elle la criminelle, et cependant, des deux femmes, c'était elle la moins coupable aux yeux du monde car, tandis que sa complice avait été condamnée à perpétuité, elle n'avait été expédiée au bagne que pour vingt années... Elle comprit que je l'examinais avec plus d'attention que ses compagnes... Tant que la ronde tourna dans le cloître, elle ne cessa de me dévisager, comme pour chercher les mobiles de ma curiosité...

La cabotine !... Même au bagne, elle ne se souciait que de l'impression qu'elle pouvait produire encore... Elle considérait ses compagnes, les assassines, d'un air méprisant, comme si elle eût été d'une autre race. Cependant, elle vieillissait... On m'apprit enfin qu'elle commençait à perdre la raison, ce pourquoi on l'avait retirée des bureaux, où sa race, son intelligence, lui avaient fait mériter un poste de faveur. On ne la destinait plus qu'aux tâches ingrates à quoi suffisaient des mouvements mécaniques...

Jane Drouhin est dans le même bagne, dis-je. Elle doit éprouver de la haine pour celle qui fut sa rivale, la cause de tout son mal et avec qui elle est condamnée à vivre jusqu'à la fin de ses jours !...

Pas du tout, me répondit-on. Elles font maintenant excellent ménage. Même elles ont été dans le même bureau... Que voulez-vous ? Elles ont fait connaissance en Cour d'Assises. Cela lie !...

Je devais un peu plus tard, voir ce qu'était devenue, pour avoir séjourné dans les bas-fonds du crime, celle qui avait été autrefois une candide employée...

Jane Drouhin était au bureau et

chacun louait l'excellence de son travail de comptable. Pendant les loisirs que lui laissait la confection de ses registres, elle exerçait la profession de pointeuse à l'atelier des chemisiers. Cette grande et forte fille donnait l'impression de n'avoir pas vieilli... Encore jeune et belle, avec de beaux yeux cernés de bleu, comme si elle les avait passés au fard, elle était extrêmement séduisante. Mais il suffisait de la voir pour comprendre qu'elle était devenue horriblement perverse...

Cela se concevait fort bien quand on pensait à la duplicité, à quoi Girard l'avait accoutumée. Je ne retenais de son passé qu'un tableau bref : celui où elle avait passé souriante chez une des victimes de Girard, une amie à elle, qu'elle avait entraînée dans une chambre, sous prétexte d'essayer un chapeau, tandis que Girard, resté seul au salon, versait le poison... Le mal, en prison, avait gagné en étendue... On me redisait d'elle, ses orgies de Saint-Lazare, la passion qu'elle avait fait éprouver à une espionne connue sous le nom de la femme Mathieu et qui, pourvue d'argent, entretenait de gâteaux et de cigarettes sa maîtresse en robe de soie. La femme Mathieu était petite, laide, odieuse ; elle se complaisait à raconter ses exploits imaginaires ou vrais, les lâchetés vénales qui ont entraîné à la mort pas mal de petits soldats en 1914. Cependant, Jane Drouhin montrait avec affection, cyniquement, le goût qu'elle éprouvait pour elle... Elle frappait les prisonnières qui faisaient les yeux doux à sa maîtresse... Elle passait des nuits entières à broder pour la chapelle, afin qu'on lui permit de se rapprocher de Mathieu, l'espionne. Quand Mathieu fut envoyée à la Centrale de Rennes, Jane Drouhin la remplaça par une fille de salle, qui pouvait lui procurer du rouge aux lèvres et de la poudre de riz... Je demandais si le régime de la prison de Montpellier l'avait changée.

On hausse les épaules !... Du moins, Jane Drouhin était-elle assez habile pour plaire à ses maîtres et se dévouer pour eux, aussi ne lui imputait-on pas à crime ses passions nouvelles et secrètes... Je l'interrogeai sur ses espoirs... Elle répondit :

— Je pense qu'on me libérera au bout de vingt ans... Alors, peut-être serai-je encore assez jeune pour me refaire une vie !...

■ ■ ■

Celle que je vis la dernière fut la femme Antoinette Scierri, empoisonneuse condamnée à mort et graciée.

Elle tranchait des vies, non par intérêt, non par amour, non par rancune, mais seulement par soif du crime. Elle exerçait la profession de garde-malade. Elle empoisonnait ceux à qui allaient ses soins. Des mains mêmes qui avaient épongé leur front...

C'est elle qui, versant le poison à la femme Douarde, une vieille femme qui l'aimait, lui criait, car l'autre se refusait à boire... :

— Eh ! tu n'es pas encore morte, Douarde. Oh ! que tu fais la laide. Faut pourtant l'avaler !...

Elle tua son ami Rossignol, un brave ouvrier ; elle essaya de tuer ses enfants... Elle voulut entraîner avec elle, à l'échafaud, une pauvre fille, Mme Pire, en compagnie de qui elle était allée faire une orgie, dans la nuit où elle tua son mari...

Je l'aperçus à l'atelier, dans le fracas des machines. Bien portante, haute en couleurs, des cheveux noirs, en bataille, au-dessus du front. Elle me regarda durement. Oh ! l'affreuse impression que faisait cette mégère...

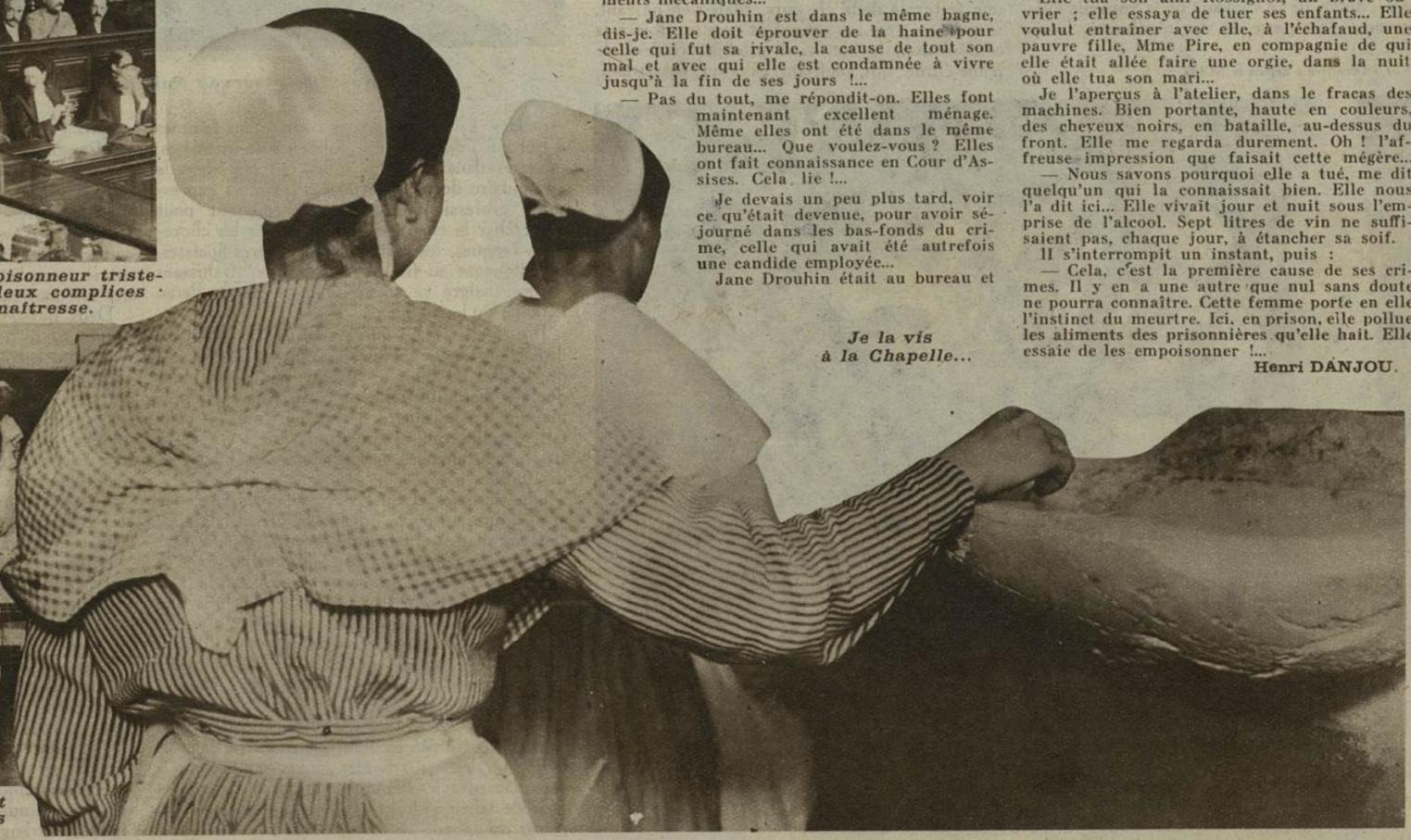
Nous savons pourquoi elle a tué, me dit quelqu'un qui la connaissait bien. Elle nous l'a dit ici... Elle vivait jour et nuit sous l'emprise de l'alcool. Sept litres de vin ne suffisaient pas, chaque jour, à étancher sa soif.

Il s'interrompit un instant, puis :

— Cela, c'est la première cause de ses crimes. Il y en a une autre que nul sans doute ne pourra connaître. Cette femme porte en elle l'instinct du meurtre. Ici, en prison, elle pollue les aliments des prisonnières qu'elle hait. Elle essaie de les empoisonner !...

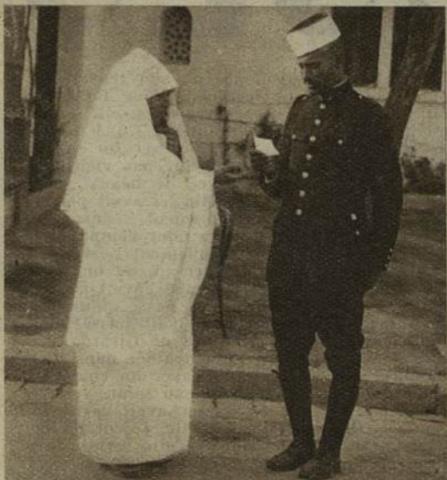
Henri DANJOU.

Je la vis à la Chapelle...





Bousbir possède un dispensaire unique, où les femmes sont visitées quotidiennement. Voici la chambre des isolées.



Pour sortir de cette ville close, les femmes doivent montrer leur permission.



Notre collaborateur accompagne le docteur Lépinay (au centre), en inspection.

#### IV. (1) — Nuits de Bousbir

**B**OUSBIR !  
Ce nom, né il y a quelques années dans les curieuses circonstances qu'on va lire, a fait le tour du Maroc, que dis-je, le tour du monde.

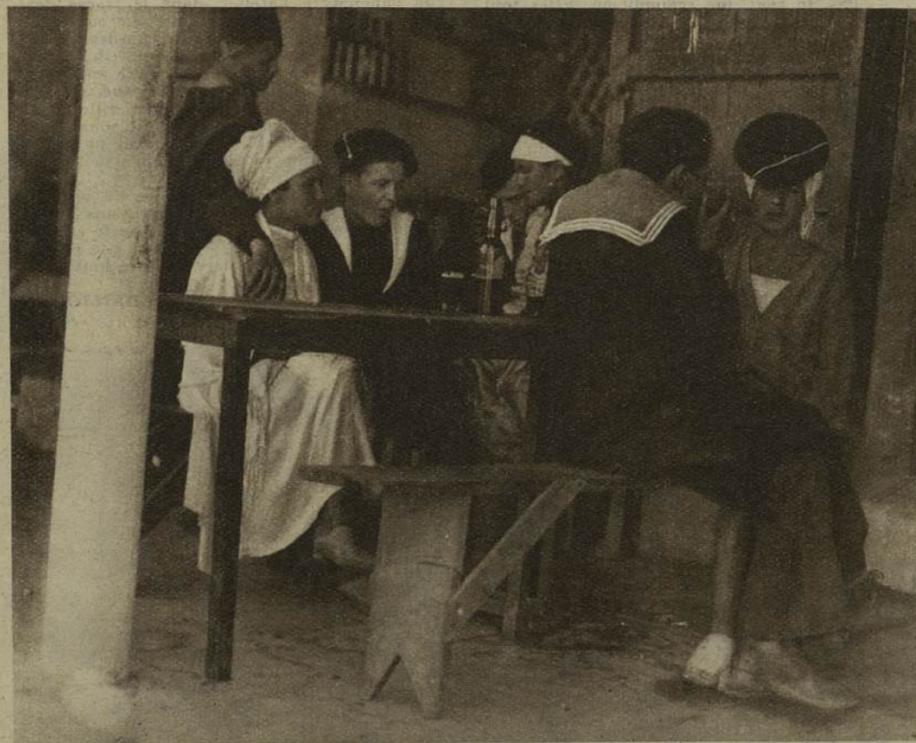
Pas un soldat dans son bled, pas un marin sur son bateau qui ne rêve de s'arrêter une nuit dans cette cité-modèle de l'amour vénal. Pas un touriste qui, posant le pied à Casablanca, ne se hâte d'aller visiter le célèbre bazar de la prostitution africaine.

Bousbir, le chef-d'œuvre du quartier réservé, et qui n'a son égal dans aucun port d'Orient, dans aucune escale des routes de l'univers !

Ni Alexandrie, ni Singapour, ni Marseille, ni New-York, ni Buenos-Ayres ne peuvent montrer ce qu'offre au passant Casablanca. Et Casablanca, « Casa », où tout, même Bousbir, a été conçu par Lyautey le maréchal, est fier de posséder le plus moderne et le plus vaste bouge du monde.

Je ne l'avais pas revu depuis 1924. Casablanca subissait alors les premiers effets de cette fièvre de croissance qui ne s'est pas encore calmée. Le port s'abritait à peine derrière sa jetée géante. Les buildings, les banques, les palais, en construction dressaient encore vers le ciel étonné leurs échafaudages et les longs bras de leurs grues. Mais déjà, Bousbir baignait dans les premiers rayons de sa gloire. Déjà des opuscules illustrés promenaient par le monde les traits de cette « Cité du Plaisir », de cet « Eden digne des Mille et une Nuits », de ce « joyau » de la nouvelle ville indigène... J'en passe, et des meilleures. Déjà,

(1) Voir « Détective » depuis le N° 135.



Ici, une atmosphère de bruyante kermesse.

transporte là-haut, au diable, les grappes agglomérées des vrais amateurs.

Où est l'ancien « Bousbir », l'ancien quartier Prosper, où dans l'ombre des ruelles coulait chaque nuit le sang des batailles, et où l'on n'osait guère s'aventurer, sans arme en poche ? Prosper... Prospir, prononçaient les indigènes. De là, le nom de « Bousbir ».

Le moderne Bousbir se trouve maintenant à l'autre extrémité de Casa, au delà des souks aux grains, derrière la nouvelle ville indigène, non loin du Palais du Sultan.

C'est là, devant l'entrée gardée de chaque côté d'un poste, double barrage civil et militaire, que vous dépose enfin le poussif et poudreux autobus, dix fois surchargé.

Les Européens, les Sénégalais d'une part, les Algériens, les Marocains, d'autre part, ont chacun leur jour d'accès. Mais cette mesure ne concerne que les militaires. Les civils, eux, peuvent pénétrer à toute heure. On ne leur demande que de ne pas introduire des flacons de vin ou d'alcool. La prohibition joue aux portes de Bousbir, comme aux portes des Etats-Unis. Faut-il affirmer qu'aucune bouteille d'anisette ne passe parfois, sous la djellaba d'un indigène et ne se vide ensuite au cours de quelque sombre débauche. Le goût des prostituées marocaines pour l'alcool, la quantité qu'elles peuvent absorber en un soir, laisseront toujours rêveurs les plus résolus à ne s'étonner de rien.

Mais entrons : six cents femmes nous attendent. Six cents femmes de toutes couleurs : des blanches, des cuivrées, des noires, de tout âge et de toutes formes. Il y a celles — ce sont en général de jeunes algériennes ou de jeunes juives — qui vous guettent dès l'entrée et qui tourbillonnent autour de vous comme un essaim d'écolières

Un quartier ? Mieux, une ville.

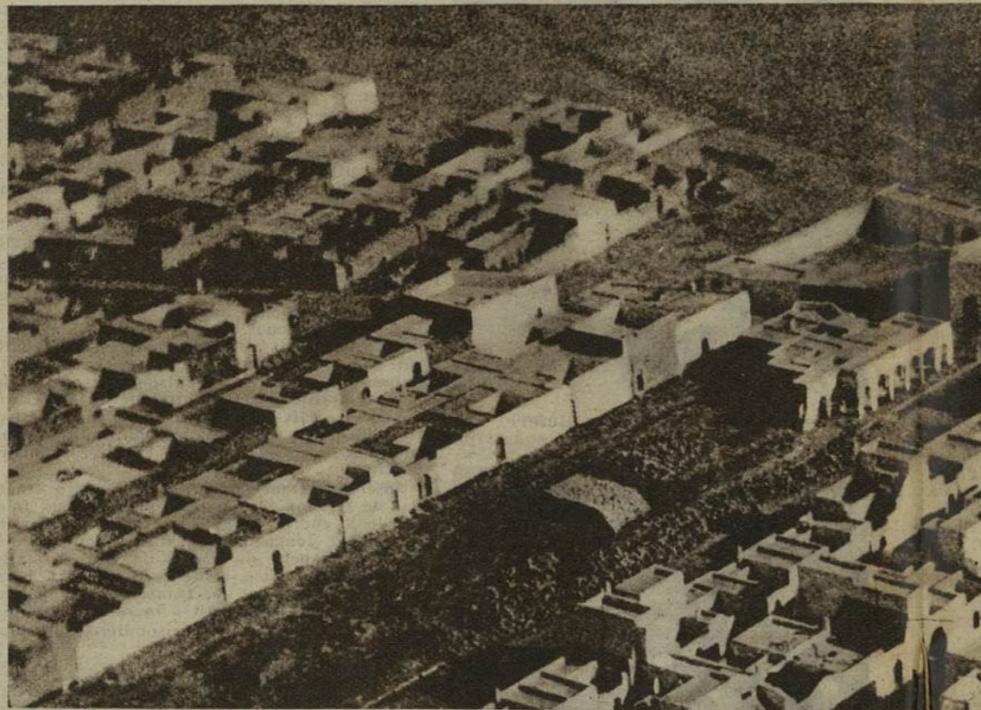
Une ville, avec ses remparts, ses terrasses et ses marchands. Une ville, avec ses rues tumultueuses et ses calmes venelles, aux blancheurs enténébrées, aux feuillages argentés par la clarté des lampes et des étoiles. Ici, une atmosphère d'ardente et bruyante kermesse. Là, des couples silencieux : un soldat en chéchia, serrant contre sa vareuse, lourd et blanc fantôme, quelque marocaine en babouches brodées de fils d'or.

Une ville, avec son dispensaire et sa police. Mais policier et médecin ont ici deux rôles bien distincts. Le policier fait, dans Casa, la chasse aux clandestines. A la deuxième arrestation, la « clandestine » monte à Bousbir, bon gré, mal gré. On lui trouvera là une matrone qui, contre la moitié de ses gains (le minimum est, je crois, de six francs par jour), lui assurera gîte et nourriture, tandis que le médecin l'inscrira sur ses fiches. Et ces fiches, que le docteur Lépinay, grand maître de la lutte anti-vénérienne m'a montrées, alignées dans leurs casiers, assureront l'hygiène sanitaire de Bousbir.

Car Bousbir, si incroyable que puisse paraître semblable affirmation pour une telle agglomération de prostituées, est sain. Dès son entrée et jusqu'à sa sortie, chaque femme y est surveillée quotidiennement. Visite d'hygiène de chaque jour, visite médicale hebdomadaire, traitements spéciaux, isolement en cas de maladie contagieuse, tout concourt à protéger et à purifier la population de cette ville galante unique au monde.

Voilà pour la surveillance sanitaire. Reste la double surveillance policière et militaire. On estime à près de deux milliers le nombre des hommes — en majorité indigènes — qui montent chaque jour à Bousbir. En face de ces deux mille visiteurs, de ces six cents femmes, veillent, pour

# CIEL DE



Un quartier réservé ? Non, une ville, avec ses remparts, ses terrasses et ses

espiegles. Elles sont vêtues comme des femmes d'Europe, de longues robes sans manches, ouvertes dans les reins. Elles ont pris dans le vocabulaire de nos prostituées les pires expressions professionnelles et s'en couvrent pour rechercher la clientèle blanche. Mais les cheveux crépus, les nez épatés, les lèvres épaisses, les tatouages au front et au menton, trahissent encore, malgré ce souci de la mode de Paris, le douar ou le ghetto.

Il y a celles-là — qui constituent, pourrait-on dire, le groupe mobile, l'avant-garde volante de Bousbir, et dont le visiteur, peu averti, aura quelque mal à fuir les assauts de jeunes furies — mais, il y a les autres, les silencieuses, les solitaires, celles qui attendent devant leurs cases strictement alignées, le long des rues ombragées de figuiers.

Que de cases et que de rues ! Que d'arcades et de voûtes en ogive, sous lesquelles, tirailleurs, zouaves, marins et sahariens errent, bras ballants, comme des troubados de sous-préfecture. Il y a même des rues en pente et des escaliers à double révolution. Ils conduisent au quartier des israélites. Car Bousbir, comme les grandes villes impériales de l'intérieur, a son mellah.

Mais, ce n'est pas tout. Voici les estaminets, les cafés maures, où nasillent de vieux phonographes à pavillons roses, les « palais orientaux » où, au son des violons arabes, d'équivoques danseurs costumés en femmes ondulent dans le tourbillon des foulards ; les souks, étroits comme des placards ; le hamman, style local, et une sorte de dancing où les moukères s'évertuent aux grâces du tango.

assurer l'ordre, une dizaine de soldats en armes, quatre ou cinq agents à matraques.

Est-ce suffisant ?

A Bousbir, la justice est expéditive. Il n'est pour s'en rendre compte que de s'asseoir à l'entrée et d'assister au défilé, presque ininterrompu, des plaignants. Le glaive de la Justice est ici remplacé par une badine, voire même par une matraque de cuir tressé.

Deux indigènes se présentent, la djellaba en loques, et se tenant par le col. On ne sait qui, des deux, entraîne l'autre, quelle est la victime et quel est l'agresseur. Peu importe, dès leur entrée au poste : gifles, coups de pied au derrière et coups de matraque les séparent. Ce n'est qu'à ce prix que le brigadier de services s'intéressera à leur différend.

— Que veux-tu, toi ?

— Une femme m'a accroché par mon manteau et l'a déchiré. J'ai voulu me défendre. Alors, celui-ci m'a frappé.

— Bien, et toi ?

— Ce n'est pas vrai. Il a frappé la femme avant d'avoir eu son manteau déchiré ! J'ai voulu les séparer.

— Parfait.

Nouvelle distribution de gifles et de coups de matraque. Au hasard, l'un des plaignants est empoigné et mis à la geôle. L'autre est expulsé de Bousbir, à grands coups de botte au derrière. Voici l'affaire réglée.

— Et toi ?

— J'ai donné cent sous à Aïcha. Elle n'a pas voulu me rendre deux francs cinquante.

Aïcha, étonnée par l'indignation, proteste :

— Il m'avait promis cinq francs.  
 — Il fallait te faire régler avant. Sir, et toi, si tu remets les pieds ici, gare à tes oreilles...  
 Deuxième affaire réglée. Mais voici des civils, des étrangers, qui se plaignent d'avoir eu leur portefeuille escamoté, une femme livide, que ses compagnes apportent sur leurs bras (elle a reçu un coup de tête au ventre) : un grand gaillard en tricot bleu et blanc, un marin anglais qui a voulu mettre à mal les équivoques danseurs à foulards. Que sais-je encore ?

— Chef, on se bat dans la rue Rbatia, entre civils et militaires.

— Bien, prenez avec vous quelques Sénégalais, et allez-y.

Les batailles entre civils et militaires, voilà, comme partout ailleurs, l'éternelle scène des nuits de Bousbir.

La dernière — la plus sérieuse — remonte à 1929. Un des agents qui y participaient m'en a fait le récit. Ce fut une gigantesque bagarre qui se prolongea jusqu'à deux heures du matin. Là encore, il fut bien malaisé de placer la genèse du conflit, dans sa lumière vraie. Quand le service de garde arriva, déjà, deux camps de belligérants s'affrontaient. Les plus acharnés d'entre eux étaient les soldats marocains, permissionnaires, ce soir-là, après plusieurs semaines de consigne. Soudain, un brigadier du poste roula à terre. Il essayait à peine de se relever, quand un indigène armé d'un rasoir, se précipita pour lui trancher la gorge. Le policier ne dut son salut qu'à la prompt intervention d'un autre indigène qui, d'un coup de matraque, assomma l'agresseur. Mais, la mêlée était devenue générale. Elle avait peu à peu gagné toutes les rues de Bousbir et, comme un foyer d'incendie qui s'élargit pour menacer les maisons proches, avait atteint, autour de la cité galante, les cafés et les rues du voisinage. Au milieu des cris, on entendait le

Aussi bien n'est-ce pas dans ces déchaînements chroniques qu'il faut chercher les images violentes ou secrètes de Bousbir.

Ce n'est même pas dans ces ruses de matelots essayant, une nuit, d'en faire sortir une femme déguisée avec un de leurs costumes — car les pensionnaires de Bousbir ne peuvent sortir de cette ville close qu'avec une permission — délivrée par les services de surveillance.

Ni dans les passions qui naissent et meurent avec la fragilité des bulles, autour de la reine du quartier. Car Bousbir, naturellement, a une reine, une vedette, dont les faveurs se disputent et font prime. C'était, il y a six ans, Zorah de Marrakech. Je me souviens du lit majestueux, surmonté d'une lourde couronne dorée, qui occupait sa chambre tapissée de photos et d'étoffes orientales et de la grâce un peu mélancolique qui s'attachait à tous ses gestes. Zorah a disparu. Morte, m'a-t-on dit, du mal secret qui la rongea. Une autre reine l'a remplacée : Archaia, la belle Archaia au sourire en or, dont les parures sont estimées à plus de cinquante mille francs, et qui possède auto, villa, que sais-je encore.

Mais tout cela, c'est encore la parade de Bousbir, et, pourrait-on dire, sa publicité, si tant est que Bousbir ait besoin pour aimer la foule de vedettes et de coups de théâtre.

Non. La vraie vie secrète des nuits de Bousbir, ce n'est même pas encore ce tringlot marocain, trouvant porte close chez celle qu'il avait élue, attendant patiemment que sorte son rival, lui plantant, sans mot dire, la lame d'un couteau à cran d'arrêt entre les reins, puis rentrant, le cœur soulagé, se coucher au camp où on l'arrêta la nuit même.

Cette vie secrète, je la trouve plus volontiers dans le cas d'un Moktar venant, après avoir assassiné dans d'atroces circonstances toute une

famille de colons, passer la nuit dans la case de sa maîtresse, sans que son visage trahisse la moindre émotion, le moindre signe d'angoisse. Qui aurait, cette nuit-là, pensé que Bousbir servait d'abri à l'indigène qui, le premier, au Maroc, allait, pour l'exemple, passer sous le couperet de la guillotine ?

Cette vie secrète, je la trouve encore dans ces cartes, dans ces photos accrochées aux murs des prostituées. Naïfs serments, pensées ingénues, idylles d'une nuit, d'une heure peut-être, lorsque la tendresse a fait place au désir, lorsque les souvenirs d'autrefois remontent à la gorge... Légionnaires de passage, engagés de la Coloniale, marins en escale, blédards regagnant leurs postes perdus, tous ceux que hante un soir le besoin d'aimer que n'a pas oublié leur cœur de dix-huit, de vingt, de trente ans.

Déserteurs aussi.  
 Tous ne cherchent pas à gagner la zone espagnole, comme ces trois légionnaires qui, une nuit, à Fez, hélèrent un taxi, se firent conduire hors de la ville, et là, saisirent le chauffeur, le basculèrent dans le fond du véhicule, le ligotèrent et le remplacèrent au volant.

Tous ne cherchent pas à rejoindre les rangs de la dissidence, avec l'espoir d'y être accueillis en chefs et d'y vivre en caïds, comme ces autres soldats, qui, récemment, quittèrent leur poste avec armes et bagages, s'éloignèrent vers le Sud, vers la mystérieuse palmeraie du Tafilalet, et furent découverts, huit jours plus tard, étendus sur le sable, à moitié morts, la figure boursoufflée et la langue noire.

Il en est que « Casa » attire, bien qu'ils aient peu de chance d'y embarquer clandestinement.

Et à « Casa », où iraient-ils se cacher, oublier en tous cas les dangers qu'ils courent, sinon parmi les filles de Bousbir ?

L'une d'elles, Malika, me racontait comment un déserteur avait pendant trois jours vécu chez elle, ne sortant que la nuit, sous une djellaba d'indigène. C'était un jeune colonial, une tête brûlée, blessé deux fois déjà, et qui s'était échappé de l'hôpital où il était soigné pour paludisme.

Lorsque la Sûreté vint l'arrêter, il s'accusa, par surcroît, d'avoir participé à une rixe, à l'entrée de Moulay Abdallah, au cours de laquelle l'un des Sénégalais de faction avait reçu des coups de rasoir au visage.

Le Conseil de guerre ne put moins faire que de lui octroyer dix-huit mois de prison.

— Tiens, me dit Malika, voici l'un des derniers mots que j'en ai reçus. Lis-le, toi ; moi, je ne sais pas.

Au revers d'un petit papier quadrillé, ces lignes étaient tracées au crayon :

« Gentille petite Malika. Je suis à Kenitra. Je m'ennuie. Je pense à toi, à ces jolies nuits où tu fus si gentille pour moi. Je t'écrirai encore dans quelque temps. Je prends ta bouche comme toujours. Pépète. »

— Kenitra, c'est une prison, un camp, une caserne, c'est quoi ? me demanda Malika.

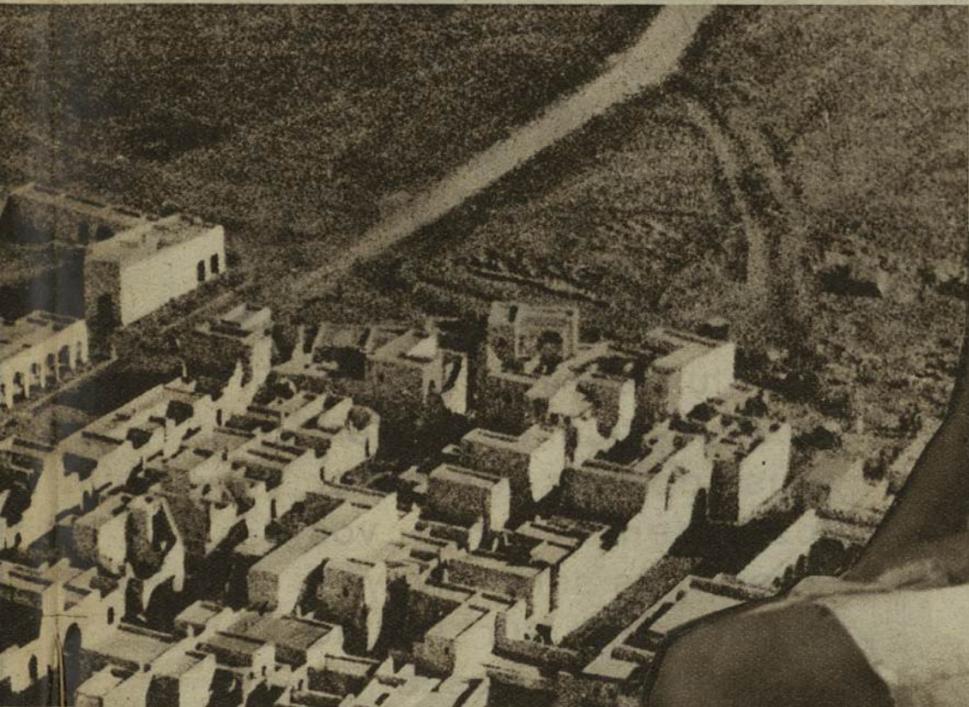
— Pour le moment, répondis-je, je ne sais qu'une chose : c'est le nouveau Biribi.

(à suivre)

Marcel MONTARRON

(Photos Henri Manuel.)

# CAFARD



et ses marchands,

(Photo Flandrin).

fracas des chaises, des tables, et des verres projetés sur la chaussée. Les véhicules étaient arrêtés et lapidés. L'arrivée d'un autobus chargé de militaires, aggrava encore la situation. Du coup, la bataille s'étendit jusqu'à la route de la Médiouana, aux portes de la nouvelle ville indigène.

Tard dans la nuit, le calme commença à renaître. Il y avait alors vingt blessés, dont quatre agents.

Des bagarres de ce genre ont eu lieu depuis. Pour ne pas avoir la même ampleur, elles n'en ont pas moins été moins vives. J'ai moi-même assisté à l'une d'elles, un dimanche après-midi. Le combat avait lieu à l'entrée de Bousbir, devant cet étrange et sordide village fait de plaques de bidons que l'on a surnommé ici : Bidonville. Les combattants n'avaient cette fois que des pierres. Mais quelles rafales ! Et il fallait voir la charge des Sénégalais sous la pluie de cailloux, la fuite éperdue des marchands de gâteaux, des mendiants retrouvant miraculeusement leurs jambes, des moutadchous dévalant le long du ravin, tandis que les filles massées à l'entrée de Bousbir excitaient de leurs cris les clans des belligérants.

Mais ces émeutes sporadiques se traduisent, le plus souvent, par des horions, des blessures sans gravité, des cris sans nombre. Il serait vain d'y chercher plus de tragique qu'elles n'en comportent. Bousbir est comme une énorme cuve où cuiraien dans leur jus toutes les passions humaines. De temps en temps, la pression est trop élevée. La bagarre libère, comme une soupe, ces vapeurs et ces fumées.



Là, des couples silencieux : idylles de quelques heures.

# PETITES CAUSES

## Elles avaient rossé le Commissaire

DEMOISELLES Suzanne et Gabrielle de Ferrus, demoiselles sinon jeunes filles, tiennent à Neuilly une pension de famille, dont la clientèle est triée sur le volet : elles-mêmes sont d'une vertu et d'une respectabilité que personne n'oserait mettre en doute ; elles ont l'estime des honnêtes gens et cependant... mercredi dernier, elles comparaissaient devant la 13<sup>e</sup> chambre correctionnelle, sous une double inculpation : détournement de correspondance et outrages à magistrat.

Bigre ! Mlles de Ferrus ont parmi leurs locataires, un médecin principal de la marine, le docteur Goette, avec qui elles ne semblent pas être dans les meilleurs termes. Or, le docteur Goette a cru s'apercevoir que le secret de sa correspondance n'était pas absolu et que certaines lettres lui étaient remises après avoir été, trop visiblement, décachetées et recollées. Le docteur Goette porta plainte ; le piège fut tendu : un inspecteur de police suivit à la piste un facteur des P. T. T., porteur de quatre lettres que le docteur s'était adressées à lui-même ; le facteur plaça les lettres dans la boîte de la pension ; quelques minutes après, le commissaire de Neuilly, M. Cassius et l'inspecteur se présentaient chez les demoiselles de Ferrus ; sur la table, il n'y avait plus que deux lettres ; les deux autres avaient disparu ; la levée du courrier avait été opérée par Mlle Suzanne de Ferrus.

En apercevant le commissaire, Gabrielle et Suzanne piquèrent une crise de rage. « Vous êtes des brutes », dirent-elles. Elles auraient même tenté de rosser le magistrat... Tel était le procès : les demoiselles de Ferrus jurèrent qu'elles étaient innocentes. Quant à l'origine du différend qui les sépare de leur pensionnaire, le président Duchesne essaya d'en obtenir la révélation... « Secret professionnel », répondit le docteur Goette. Le tribunal déclara Mlle Suzanne de Ferrus seule coupable du détournement de correspondance ; il la retint également, ainsi que sa sœur pour outrages au commissaire de police : Suzanne de Ferrus fut condamnée à 200 francs d'amende, Gabrielle à 100 francs.



Suzanne et Gabrielle de Ferrus, demoiselles, sinon jeunes filles.

## Le vieillard amoureux

EST un vénérable vieillard : 75 ans et une situation sociale et mondaine de premier plan ; il est membre de l'Académie des Sciences morales et politiques ce qui est tout de même, à première vue, une garantie.

Mais, l'Académie, même des Sciences morales, ne garde pas ses membres des orages de la passion et le vénérable académicien, saisi par le démon de minuit a été entraîné — à moins qu'il n'ait été l'entraîneur — dans une aventure dont récemment eut à connaître la première chambre du tribunal de la Seine.

Dans une maison proche de celle qu'habitait le vénérable vieillard, se trouvait une jeune femme, désemparée par de cruels chagrins intimes : trente ans, une vie brisée ; la première expérience conjugale avait été une catastrophe : un mari brutal et borné, des souffrances qu'elle n'avait pu supporter ; le divorce lui avait rendu la liberté et laissé au cœur un grand écœurement.

C'est alors que se produisit la rencontre : le vieillard de tout repos, auréolé par une réputation de tranquille vertu s'offrit à accueillir la jeune femme sous le plus noble des prétextes, qui était, peut-être au début, la plus sincère des raisons : elle serait sa collaboratrice, elle l'aiderait dans ses travaux de philosophie ; ainsi, pour atténuer l'amertume de sa jeunesse désenchantée, rien ne paraissait plus souhaitable et plus apaisant que ce rapprochement harmonieux entre le digne savant et la jeune et lumineuse confidente.

Tout allait pour le mieux : les fiches, les notes s'accumulaient progressivement, les travaux avançaient.

Un jour, Mme X... fit à sa mère une confession inattendue : elle était enceinte ; le philosophe — apparemment inoffensif — y était pour quelque chose, sinon pour beaucoup.

Mais, assurément, rien à redouter d'un homme dont la parole était un article de foi ; il lui avait promis de l'épouser, l'enfant serait légitimé ; et après tout, si le monde riait de l'aventure, on se moquerait de ses moqueries ; l'écriture ne recommandait-elle pas que le sang des jeunes femmes s'unisse à celui des vieillards pour le fortifier et produire le plus fécond des résultats ?

Moins enthousiaste que sa fille, mais plus clairvoyante, la mère entrevit de suite les difficultés qui ne tardèrent pas à se préciser. De mariage, il n'en était bientôt plus question ; on le remettrait à plus tard...

Le philosophe, qui se disait affranchi de tout préjugé et qui semblait insouciant du qu'en dira-t-on, hésitait maintenant ; on verrait plus tard pour la célébration...

La jeune femme, confiante néanmoins, acceptait ces atermoiements ; passe encore pour le mariage ; on pourrait attendre ; mais l'enfant n'attendrait pas ; il annonçait sa venue prochaine, et les signes maintenant évidents de la maternité qui ne tarderait point, exigeaient qu'on prit toutes les dispositions nécessaires.

Eh bien ! soit, je reconnaitrai l'enfant. C'était l'essentiel : Mme X... ne voulait pas d'un enfant sans père ; elle crut aux nouvelles promesses de l'académicien.

L'enfant vint au monde : un superbe garçon ; pour le vieillard paternel, quelle plus légitime des causes d'orgueil et quelle réponse

aussi énergique, aussi efficace !

« Les enfants de vieux souvent ne vivent pas plus de deux ans ; il serait préférable d'attendre ce délai pour le reconnaître, parce que s'il ne vivait pas, à quoi bon cette formalité ? »

Ce discours du philosophe ouvrit enfin les yeux de l'aveugle jeune femme.

Puisqu'il ne voulait pas faire son devoir, on l'y obligerait ; on ferait consacrer par une décision de justice les obligations de ce déserteur de père ; une assignation fut lancée...

Et le procès suivit son cours.

Mais faire judiciairement la preuve de la paternité est, en droit français, une entreprise difficile.

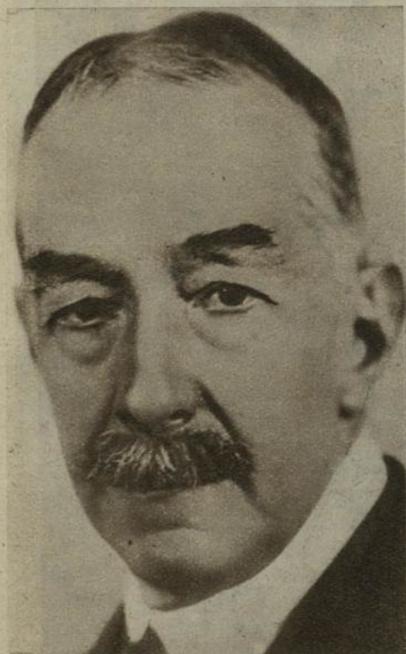
Le tribunal, néanmoins était impressionné ; il avait sur la jeune mère des renseignements excellents ; il pouvait, à première vue, accorder à ses allégations un crédit sérieux ; tout de même il devait respecter la loi, et la loi a de strictes exigences.

Elle exige un « aveu, non équivoque de paternité » ; ici, pas d'écrit du vieillard ; ou bien « un concubinage notoire », c'est-à-dire, une façon de vivre entre l'amant et la maîtresse qui, au regard des voisins, ou des amis et parent a toutes les apparences d'un ménage continu.

Séduction, séduction ! Le tribunal ordonna la comparution de l'académicien en chambre du conseil ; les magistrats l'interrogèrent ; il convint — pouvait-il le nier ? — de l'intimité de ses relations, mais il assura qu'elles n'avaient été que superficielles et sans portée...

Alors, faute de preuves suffisantes, la jeune femme a perdu son procès.

Jean MORIÈRES.



Le Président Watines interrogea le vieillard amoureux.



Une luxueuse brochure, vous expliquant comment vous pouvez exécuter vous-même toutes vos robes, vous sera envoyée gratuitement sur simple demande adressée à

# MODELIA

Service C. E.

4, rue Marbeuf (Champs-Élysées) PARIS

### SANS RIEN VERSER D'AVANCE



vous pouvez avoir pour 12 versements mensuels de... **55 frs**

notre Véritable Carillon WESTMINSTER chène ou façon noyer

8 jours, Sonnerie 4/4, 8 matreaux, 8 jongs GARANTI 5 ANS SUR FACTURE Partiel emballage franco - PRIX 660 fr. Catalogue Général N°32 sur demande

**COMPTOIR REAUMUR** 78, Rue Réaumur, PARIS

**GAGNEZ** de 300 à 1.000 fr. par mois et plus prouvés. Ecritures chez soi pdt loisirs, sér. et loyal. Timbre. Ecr.: HUARD, 9, Ile Chatou (S.-et-O.)

**ECRITURES** CHEZ SOI, sérieux, très lucratif. G. RIGUET, B. P. 15, Le Bourget.

**1.000 frs** p. mois et plus pend. loisirs 2 sexes. Tte l'année. Manufact. D. PAX, Marseille

**400 Francs** par quinzaine sans quitter emploi Partout Très sérieux. Facile chez soi. Accepte aussi représentants toutes localités. Ecrire : FUSEAU 11, à Marseille

### PERMIS DE CONDUIRE

Succès assuré p. prof. expérimenté. Prix modérés. AUTO-ECOLE du LUXEMBOURG. Garage Humblot, 80, Fg St-Jacques.

**700 frs** et plus par mois s. quit. empl. t. sérieux. Ecrire: H. Beaumont, 16, Bd Jean-Jaures, Nîmes.

7 fr. le CENT Copies d'ad. et gains suivis à CORRESPONDANTS 2 sexes. p. lois. Etab. T. SERTIS, Lyon.

### POUR RIRE et FAIRE RIRE

Demandez les catalogues *Farces, Attrapes, Surprises, pour Soirées et dîners, Chansons, Minutages, Prestidigitation, Physique, Magnétisme, Librairie*. — Envoi contre 2 fr. Se recommander du journal. H. BILLY, 8, rue des Carmes, Paris. Maison fondée en 1808.

### L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ETRE GUERI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratuits et franco. Ecrivez confidentiellement à E. J. WOODS, Ltd, 167, Strand (219 BD) Londres W. C. 2

# CONFESsION DE PRISONNIÈRE

UNE cloche sonne. Un bruit de pas monte de la cour de Saint-Lazare. La promenade des prisonnières commence...

Une promenade à Saint-Lazare, cela n'a jamais la rigidité des défilés que l'on voit dans les cours de prisons centrales. Est-ce à cause du caractère confessionnel laissé à la prison ? Les règlements sont, à Saint-Lazare, tempérés par un laisser-aller qui surprend le visiteur. Comme ailleurs, des femmes tournent, moyeux d'une roue dont il semble que le mouvement ne doit jamais cesser ; mais d'autres vont bras-dessus bras-dessous, parlant de leurs petites affaires, tandis que d'autres encore reprisent leur linge ou le lavent dans un lavoir en plein vent...

C'est là que, il n'y a pas très longtemps, me trouvant près de l'infirmerie, je pus voir de très près quatre prisonnières, et leur parler sans témoins, comme un confesseur. Leurs noms, écrits dans la rubrique des causes célèbres, ont été familiers au public. Et cela donne à leurs confidences discrètes un caractère péniblement impressionnant.

Deux d'entre elles, meurtrières repentantes, déguisaient mal leur émoi. C'étaient Henriette F..., femme D..., qui, en septem-

primé une existence, dont la seule présence lui avait paru intolérable...

— J'étais travailleuse, dit-elle... Et dure à l'ouvrage. Bien sûr que je n'aurais pas dû tuer mon mari. Mais alors ? Est-ce que je n'y aurais pas passé. Suffit...

Mon regard évoqua la nuit tourmentée où on l'avait aperçue au bord de la Seine, traînant avec elle une enfant de cinq ans à peine vêtue, tandis qu'elle se débarrassait, en la confiant à l'eau glauque, d'une arme encore chaude... Elle comprit. Et, comme si tout cela était du passé, comme si rien n'existait plus pour elle, que la prison où elle attendait le verdict des hommes, elle commença à se plaindre.

— Voyez-vous, ici, il ne s'agit pas d'expier ce qu'on fait. Il s'agit surtout de ne pas prêter à la critique. Moi, je fume... La nuit je porte un pyjama. Voilà ce qu'on me reproche bien plus que « la chose » !

La « chose », c'était son crime. Elle poursuivit :

— Fumer, porter un pyjama. Voilà le vrai crime. Comme si d'autres femmes qui n'ont pas tué, n'en font pas autant... Pourvu que les rapports qui vont me suivre ne me fassent pas condamner à « perpète »...

Elle devait, quelques jours plus tard,

La promenade des prisonnières commence...

...quand sonne la cloche de Saint-Lazare.



bre, tua son mari, et Blanche Vollaert, femme Rivière, qui fit de même... Et, quant aux deux autres, elles ont déchainé une curiosité singulière. Ce sont Georgette Hodot, la meurtrière du courtier en diamant Echisky, et Lady Owen.

Des quatre prisonnières, une seule a été acquittée : la première, Henriette D... On comprendra donc le sentiment qui ne me fait publier ici que l'initiale de son nom... Grâce à M<sup>re</sup> Henri Torrès et Gautier, elle a gagné la partie où se jouait son existence et dont l'enjeu pouvait être le bague de Rennes, de Hagueneau ou de Montpelier... Que le silence soit à jamais sur elle !...

Cependant, je me souviendrai longtemps de cette recluse. Quand je l'aperçus, elle dissimulait une cigarette sous son fichu, n'en tirant une bouffée que de temps à autre. C'était peu de temps avant qu'elle comparut devant les assises. Elle manifestait, à tout propos, la révolte des gens dont la peine ne va jamais finir.

— Cinq mois qu'j' suis là ! dit-elle. Elle avait vingt-trois ans. Et cinq mois avaient passé depuis le jour où, braquant un revolver sur son mari, elle avait sup-



Et j'aperçus Lady Owen.

abandonner à tout jamais cette crainte. Cependant, pour moi, elle se complut à la caresser.

— A perpétuité. Est-ce donc aussi long qu'on le dit ? Si ce malheur m'arrivait ?... Mais je sais que la perpétuité, ça ne fait jamais plus de vingt ans !... J'aurais quarante-trois ans à ma sortie. Ce n'est pas la jeunesse, mais, à cet âge, on peut toujours se refaire une vie !...

Le dégoût la prit et, tandis qu'elle rejoignait la ronde des recluses, elle murmura dans une moue grimaçante :

— Et puis, non. Ce n'est pas ce que je pense. Je suis malade. Je me fiche de tout, entendez-vous. Je laisse aller la barque. Maintenant, je ne veux plus rien que claquer...

Ah ! les horribles confidences des prisonnières...

\*\*\*

Et j'aperçus Lady Owen. Lady Owen, vous souvenez-vous ? Il n'y a pas très longtemps tous les journaux étaient pleins d'elle... Ce n'est maintenant qu'une condamnée...

Il ne m'a pas été nécessaire d'évoquer

le drame. Lady Owen portait entièrement sur elle, dans les plis de son visage, dans ses yeux, le passé... On pouvait, en l'examinant bien, retrouver en elle l'institutrice hardie, qui partait pour Londres afin d'y chercher la fortune... On retrouvait aussi dans ses manières, la divine lady, la femme d'un des plus grands businessmen d'outre-Manche, celle qui, en manteau de cour, parut aux soirées de la Cour. Et, en elle aussi, réapparaisait l'amoureuse, la femme qui aimait d'un amour passionné un médecin, allant jusqu'au crime pour essayer de l'avoir à elle seule !...

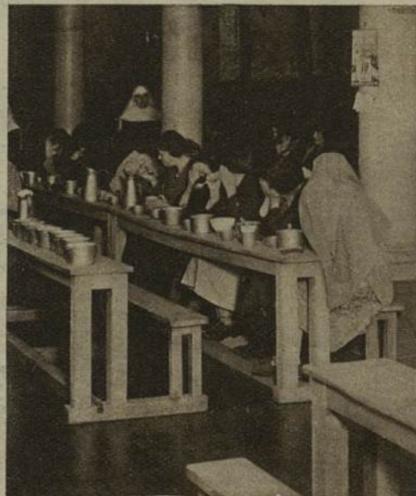
— Cinq ans de prison, c'est long ! murmura-t-elle. Mais, croyez-vous que je ferai complètement ma peine ? Non, n'est-ce pas ? Ce n'est pas possible de me laisser ici, alors qu'on acquitte tant de criminelles...

M'était-il permis de la détromper ? On est pris d'une sorte de pitié, devant n'importe quelle prisonnière... Elle reprit :

— Je suis laide, n'est-ce pas ?

— Il n'y paraîtra rien quand la liberté vous sera rendue...

— La liberté ! Ah, ici, ce sont les angoisses, le châtement, qui aggravent une peine pire que la mort. Ils me vieillissent.



...et le réfectoire.

Je comptais tant sur un acquittement. Songez que lorsque je sortirai de prison, je serai fanée, finie...

Elle répéta plusieurs fois le mot « finie », comme si, par cette répétition, elle espérait en détruire le sens...

Je voulus la consoler.

— Vous redeviendrez rapidement ce que vous étiez jadis.

— Mais non !... Et c'est affreux. Personne ne fera plus attention à moi... Heureusement, je ne ferai peut-être pas ma peine. Heureusement...

Elle s'effaça pour laisser passer une prisonnière qui, vêtue de journaux et de papiers retenus par des ficelles, entraînait l'idée d'un abaissement sans nom... Cette femme — une pouilleuse — avait la tête complètement rasée...

Je remarquai — seulement à ce moment, je l'avoue — que Lady Owen était élégamment vêtue, qu'elle était fardée. Avant de la questionner sur cette recherche vestimentaire inutile, je pris le parti, afin que les confidences fussent liées, de lui parler de sa prison...

— C'est une prison affreuse... On y succombe sous la crasse et la vermine... La vie ne me serait pas possible, si je ne me faisais apporter mes repas du restaurant...

Elle ajouta :

— Je ne paie rien, car tout mon argent est au greffe. Mais, il paraît que cela est très cher...

— Du moins, portez-vous vos vêtements de femme libre...

— J'en ai le droit... Mon pourvoi en cassation n'a pas encore été rejeté... Remarquez qu'ils sont noirs...

Elle murmura, très bas :

— On me reproche un peu mes hauts talons. Ils sont hauts. C'est vrai. Mais je ne suis pas très grande... Alors, il faut bien me grandir...

La conversation était terminée. Il semblait qu'elle n'eût rien à me dire. Pourtant, je ne pus me retenir de lui faire entendre la question qui, depuis qu'elle était devant moi, se posait à mon esprit :

— Pourquoi avoir fait cela, Lady ?...

Les yeux s'animent sous la colère. Questions et réponses se succédèrent, tranchantes...

— M<sup>me</sup> Gastaud n'est pas morte.

— Mais...

— Je ne voulais pas la tuer. Je ne sais pas, d'ailleurs, ce que je voulais. J'avais perdu la tête. La pensée que le docteur allait me quitter pour revenir à sa femme m'a affolée...

Et, plus bas, tout bas...

— C'est à lui que j'en voulais... Il n'a pas été très chic, le savez-vous... Moi, je lui ai fait des cadeaux répétés, coûteux...

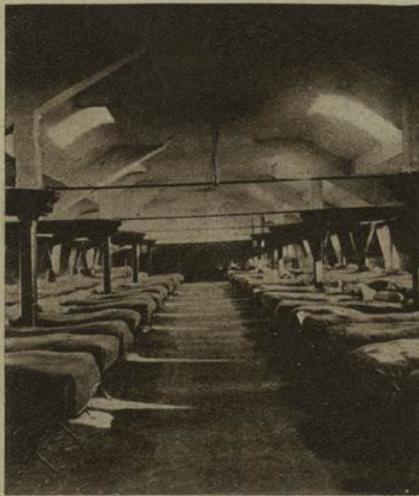
Pour me remercier, il m'a fait adresser, à la prison, une facture de 4.200 francs...

— N'y a-t-il pas été contraint ?

— Il n'avait qu'à payer. Qu'eussiez-vous fait ? Moi, je suis écœurée... Je ne pourrai jamais oublier... Car, s'il avait fallu l'en croire, j'étais la mieux aimée, la préférée...

Une phrase encore, l'expression du ressentiment qu'elle garde à la partie civile qui l'a fait condamner, M<sup>re</sup> Cesar Campinchi... Puis, une de ses amies de prison vient se mêler à notre groupe. Toutes deux se mettent à discuter de l'amour, de la mode, de leurs malaises... N'était l'ambiance de la prison, je me serais cru dans le salon de Lady Owen !...

(A suivre.) Paule CHAZE.



Un dortoir à Saint-Lazare.



J'avais en vain battu les ruelles et les terrains vagues de Vendin-le-Vieil.



Opala et Chmielwski partageaient une chambre dans un estaminet.

Lens (de notre envoyé spécial).

LENS est une ville neuve. Des maisons propres, des rues droites, il n'en faut pas plus pour édifier sur des ruines, une cité moderne. Lens tire sa prospérité de la région minière dont elle est l'un des centres. Mais ce serait une erreur de croire que tout l'intérêt de cette résurrection réside dans les constructions édifiées par ceux qui furent chassés de leurs foyers par l'invasion et qui ont montré, malgré l'administration aveugle et les règlements surannés, une obstination remarquable. La véritable vie de cette population laborieuse se trouve dans le sous-sol. La mine avec ses puits et ses galeries interminables est habitée par des termites de toutes couleurs, de toutes religions, appartenant aux nationalités les plus diverses. Il y a d'abord les Français avec leur morale, les Polonais avec leur tradition, les Arabes avec leurs vices, les Portugais, les Espagnols, les Italiens, toute une internationale qui se développe, dans les noires entrailles de la terre. Il y a ceux qui vivent des cokeries, ceux que l'on aperçoit baissés toute la journée sur le carreau des mines, comme des fourmis infatigables. La fraternité des armes, a fait place à celle du travail, du moins, on aime à le croire.

Car si le Nord de la France n'est plus complètement une région française, il n'est pas encore une colonie étrangère. Sous le ciel gris chargé des nuages de l'industrie charbonnière, au milieu des cheminées d'usine dont la ligne orgueilleuse domine les pavillons blancs et les baraquements de bois qui s'échelonnent le long des fameuses routes pavées, pullule, grouille une armée innombrable. Nous ne dirons point que l'harmonie complète y règne. Les mœurs, les habitudes y sont trop contradictoires et la prostitution y est trop commode. Les gas du milieu qui là-bas, ont le couteau et le revolver facile ont trouvé une définition originale pour parler des malheureuses et des vicieuses qui vivent de la haute et de la basse noce : « ces dames de l'Armée du Salut ». Mais elles n'ont pas le costume et hélas, elles n'en pratiquent guère l'enseignement où les maximes. Elles viennent de tous les points du globe et habitent partout. On les découvre dans les hôtels cotés, comme dans les bars interlopes. Ce qui est ailleurs et sans jeu de mots, une tolérance, est ici une règle. L'abondance des étrangers nécessite dans l'intérêt bien compris de la population française, des mesures plus bienveillantes à l'égard de celles qui font profession de vendre leurs charmes. La présence sur le carreau des mines de femmes habillées en hommes, a fait naître dans l'esprit de certains des goûts dépravés. Il n'y a pas seulement des individus aux besoins normaux, il y a aussi les décaqués, les fous, ou les imbéciles. Nous

n'exagérons rien. Le filtrage établi aux frontières manque de la sévérité que l'on pourrait espérer.

Mais le problème n'est pas seulement d'ordre social et psychologique. Il y a aussi des cas d'espèce, qui sont les plus curieux. On les découvre au hasard des reportages comme les trèfles à quatre feuilles au cours d'une promenade, au moment où on les attend le moins. C'est ainsi que, parti pour les environs de Lens, j'ai gagné Condé-sur-Escaut, à quelques kilomètres de la frontière belge. J'avais en vain battu les terrains vagues des Pont à Vendin et de Vendin-le-Vieil à la recherche d'une piste qui m'échappait toujours, lorsque le hasard me mit en présence d'un brave homme de prêtre.

C'était un prêtre polonais que j'avais rencontré en d'autres temps dans la capitale. Ma profession m'avait permis de lui rendre quelques services en faveur de deux de ses protégés. Il ne l'avait pas oublié et voulut bien m'en faire souvenir. Il y a là-dessus, une maxime de La Fontaine que mes lecteurs connaissent. Je le mis au courant de mes investigations vaines, de ma lassitude. Il m'écoutait en souriant et m'interrompit enfin pour dire :

— Allez donc voir de ma part M. Ollansky, qui habite Condé-sur-Escaut. Il vous racontera une très belle histoire. Voici un mot de recommandation.

Or j'aime beaucoup les belles histoires. J'ai entendu celle-là à la fin d'un bon repas, devant un verre de vodka excellent. Le crépuscule gris des pays du Nord descendait lentement sur la forêt voisine dont la ligne noire frémissait dans le vent, tandis qu'à l'horizon s'avançaient les premiers bataillons de nuages, avant-coureurs de l'orage qui menaçait. Je n'ose point conseiller à mes lecteurs de la lire au dessert. Il y manquerait hélas ! l'atmosphère favorable, la salle à manger rustique, le visage pâle du conteur dont les cheveux blonds semblaient flamber dans la lueur des premiers éclairs, et, surtout, la voix rauque de mon hôte qui, par instant, s'infléchissait en sonorités graves. Il ne me reste que les mots, les pauvres mots, pour en traduire le romantisme étrange. Le goût de mort que j'en ai emporté, je le conserverai pour moi comme la réminiscence amère d'une liqueur trop forte, absorbée trop rapidement. Et peut-être, après tout, la poésie sombre qui m'a séduit n'a-t-elle été puisée que dans un verre de vodka.

\*\*\*

Il y a dans la plaine polonaise, du côté de la Poméranie Orientale, un village, qui ressemble à tous les autres villages. La journée, il est désert : les hommes sont aux champs. Le soir, il est désert : les habitants sont couchés. Ainsi la vie paysanne est partout la

même. Le travail et le sommeil sont les deux grandes lois des populations rurales qui ne s'émeuvent qu'aux jours de fêtes. Elles s'échafaudent lentement, comme si un sang trop épais les alourdissait, mais lorsqu'un certain degré de température est atteint alors les instincts débridés se donnent libre cours.

Le bal battait son plein, quand Michel Opala, un solide gars de 25 ans, entra dans la salle. Les costumes aux couleurs voyantes des femmes, leurs jupes amples balayant le sol, mais pincées à la taille, mettaient des tâches multicolores dans les rayons de soleil. Tout de suite il se dirigea vers Catherine Luvitz, une jeune fille de 20 ans, qui l'accueillit avec un sourire découvrant des dents éclatantes. Catherine Luvitz, était l'une des plus riches héritières du pays, et Opala simple ouvrier agricole la courtisait. Certes, elle n'était pas très belle, mais un sang généreux courait sous l'épiderme doux comme une étoffe. Il la savait courageuse et dure à l'ouvrage et, tout en pressant contre lui la taille mince de cette abeille ouvrière, il songeait qu'il serait bon et profitable d'unir sa vie à la sienne et d'en avoir une nombreuse progéniture. Il ne cherchait d'ailleurs point à se dissimuler que l'amour avait dans son sentiment autant de place que l'intérêt. Il s'avouait qu'il l'aimait vraiment. Il le lui avait dit, après avoir cherché à lui plaire. On ne l'avait point repoussé. Il avait alors, ce garçon décidé, poussé ses avantages. Une démarche auprès du père de la belle avait été rejetée ; mais il voyait son amie quand même. La veille encore, il l'avait accompagnée sur la grande route lui chuchotant des mots d'amour et, aujourd'hui, il la trouvait plus désirable. Il flottait dans la salle une atmosphère de poussière et de sueur. L'orchestre, sans arrêt, reprenait les mêmes danses. Michel, sournoisement conduisait sa compagne à sa table et la faisait boire, puis il la ramenait au bal. Dehors le soleil versait sur les épis ondulant dans la plaine sa chaleur de plomb fondu.

Ils sortirent enfin, pour prendre l'air. Catherine était gaie, elle riait pour rien, pour le plaisir. Tout en la lutinant il l'entraîna à l'écart. Brusquement elle fut contre lui, défaillante. L'instant d'après, elle avait un maître.

Mais ce choix qu'elle avait consenti, n'était pas celui de l'auteur de ses jours. On le lui signifia sans ménagement, quand son père lui présenta l'époux qu'il lui destinait. Elle protesta. Rien n'y fit et quelques semaines plus tard elle s'unissait à Jean Chmielwski.

La noce avait eu lieu chez les beaux-parents, dont la maison était distante de deux kilomètres de celle des nouveaux mariés. Il était nuit quand ces derniers quittèrent les invités qui continuaient à faire ripaille. En

sortant Catherine demanda à son compagnon de faire la route à pied. Peut-on refuser quelque chose le soir de ses noces ? L'homme accepta et le couple enlacé se mit en marche. Il avait accompli la moitié du chemin, lorsqu'un individu bondissant hors du fourré lui barra la route. C'était Michel Opala :

— J'aime cette femme. Elle est mienne. Il y a des accents qui ne trompent pas. Mais le mari avait tous les droits du propriétaire. Il s'insurgea contre cette prétention : — Je viens de l'épouser. — Je sais. C'est ma maîtresse. Le mot cingla l'autre comme un coup de fouet.

— Tu mens. — C'est vrai, dit Catherine. Un instant Chmielwski, vit rouge. Il lui sembla que les arbres de la route dansaient devant ses yeux. Opala tira la conclusion qui s'imposait :

— Il faut nous laisser... — Et c'est après le mariage que tu viens me le dire ? Non. Maintenant je la garde.

Les deux antagonistes s'opposaient près au combat. Catherine crut tout finir :

— C'est Michel que j'aime. — Ah ! geuseuse... Mais Chmielwski qui bondissait la main levée, trouva devant lui son rival. Les deux hommes roulèrent sur le sol. Le mari aurait eu l'avantage, si la femme voyant son amant en danger ne lui avait immobilisé les bras. Un coup de feu. L'instant d'après, un cadavre était étendu sur la route.

Les deux complices reprirent très vite leurs esprits. Ils pensèrent d'abord que le principal obstacle à leur union avait disparu et qu'ensuite, il convenait de dissimuler leur crime pour gagner les quelques jours nécessaires à leur fuite. L'un prit le corps par les pieds et l'autre par les épaules. Ils s'acheminèrent ainsi vers un marais, dont les hau-

M<sup>me</sup> Lefey, dans la propriété de qui, le cadavre fut découvert.



Des mineurs polonais se reposent, éblouis par la lumière du jour.



On crut que le crime avait pu être commis à la cantine Fabbri.



# LE SECRET



Le corps fut exhumé, c'était celui d'une femme habillée en homme.

# DU TALUS

Les herbes étaient favorables à leur projet. Trente minutes plus tard, ils revenaient vers le village. Ils ne s'arrêtèrent essoufflés que dans la maison de Michel, et attendirent un long moment avant de croire qu'ils n'avaient pas été surpris. Enfin Michel, s'affaira. Il prêta des vêtements d'homme à son amie, lui coupa les cheveux. Ils partirent vers deux heures du matin, firent dix kilomètres avant de gagner la station de chemin de fer la plus proche. Le soir même, ils couchaient à Varsovie. Le surlendemain, ils franchirent la frontière. Dès lors, une nouvelle vie commença.

Elle fut pleine de difficulté et de misère. Les amants s'étaient rendus en France. Catherine avait gardé les papiers d'identité de son mari, et le costume dont elle s'était affublée au départ. Malgré sa voix fluette on la prenait pour un homme. Cela lui permettait de travailler comme les autres à la mine. Ils furent en Alsace et arrivèrent, enfin, munis d'un contrat de travail, à Lens, puis à Vendin-le-Vieil et à Pont-à-Vendin.

Catherine à la mine, comme à table où au dortoir, avait eu le temps de s'habituer aux propos gras de ses camarades. Il ne restait plus rien de l'innocente jeune fille d'autrefois et elle montrait elle-même, quand il le fallait, la verveur d'un vieil habitué des corps de garde. La rondeur de ses formes et son visage imberbe lui avaient valu un surnom « la fillette ». Elle ne s'en offusquait pas et le portait comme un homme. On la prit avec les autres dans les boîtes de nuit et les maisons closes et racontant quelquefois ses bonnes fortunes. Pourquoi ne l'aurait-on pas crue ? Elle prenait d'ailleurs des précautions minutieuses.

Dès qu'il le put, le couple s'isola dans une chambre. La promiscuité du dortoir l'écœurait et était trop dangereuse. Michel surtout souffrait terriblement. Il n'avait pas été sans remarquer les regards louches lancés par les ouvriers sur son camarade quand il était baissé. Catherine semblait ne pas s'en apercevoir et paraissait prendre une joie perverse à exciter des désirs infâmes. Il n'est pas rare de voir, sur le carreau de la mine, des représentantes du sexe dit faible habillées

en homme. Nul ne s'en étonne. Mais là, les Polonais surtout flairaient le mystère, présentaient une énigme. La jalousie farouche d'Opala, que ce dernier ne savait pas assez dissimuler, provoquait leur curiosité. Ils prenaient plaisir à frôler le jeune garçon équivoque, et le soir, des scènes violentes éclataient entre les deux amants. Ils échangeaient leurs injures à voix basse, mais on les entendait quelquefois de l'autre côté de la cloison. Un jour qu'Opala et Chmielwski étaient allés avec des amis au bordel, le premier reprocha au second de se faire adresser des cartes d'invitations. Ils avaient beaucoup bu, c'est ce qui explique l'imprudence de Michel. Le « grand Joseph », un Polonais, répondit pour Catherine :

— C'est bien son droit à ce jeune homme, d'aller voir les demoiselles.

Michel éclata de rire :

— Lui ! Il serait bien en peine. C'est une femme !

— Elle continua comme si rien ne s'était passé. Mais le lendemain alors qu'elle revenait du travail, Catherine fut accostée dans un petit chemin par deux de ses compatriotes et le grand Joseph :

— Ecoute.

Elle approcha sans défiance. Brusquement l'un des compères lui immobilisa les bras, l'autre les jambes, tandis que le troisième baissait sa culotte.

— C'est une femme.

Chmielwski pleurait de rage. Quand elle arriva dans sa chambre elle y trouva son amant et éclata en véhéments reproches. C'était sa faute, ce qui lui arrivait. C'est lui qui, par son crime odieux, l'avait obligée à fuir à quitter sa situation, ses parents, c'est lui qui encore avait exigé qu'elle se vêtît en homme et travailla, pour rapporter de l'argent. Et c'est à cause de lui, par son imprudence, qu'on l'avait découverte. Toute sa rancœur amassée pendant de longs mois s'exhalait, elle la crachait au visage de Michel, par bribes, au hasard de sa colère.

Ce qu'elle voulait surtout, c'est se prouver à elle-même qu'elle n'avait eu aucune part dans l'assassinat. Mais Michel ne la laissa pas faire. Cette complicité était sa garantie.

Il insista sur les détails de la scène quelque répugnance qu'il éprouvât. — Nous sommes liés, lui disait-il, liés par une chaîne que rien ne peut rompre. Ton mari est mort, bien mort. Tu m'as aidée dans le crime, tu m'as aidée après. Tu es à moi, pour toujours. Il faudrait pour que tu m'échappasses, que Jean sortît de sa tombe. Or les morts ne reviennent pas.

Trois coups frappés à la porte et espacés à intervalles réguliers les firent tressaillir. Ils se regardèrent épouvantés croyant qu'on les avait entendus. La nuit était venue et, par degrés, envahissait la pièce. La fenêtre ouverte, laissait apercevoir les longues cheminées crachant leur fumée lourde et noire. Les maisons lilliputiennes s'écrasaient pauvres et soumises autour des puits dévoreurs d'hommes. Les flammes jaillissant d'un four à coke peu éloigné incendiaient la chambre par instants. On frappa encore.

Il semblait que le couple eût été brusquement paralysé. La porte tourna lentement sur ses gonds et dans la pénombre, une silhouette se dessina sur le seuil. Opala avait reculé jusqu'au lit, faisant un dernier effort pour retenir sa raison qui chancelait et, pour mieux se convaincre, répétant machinalement :

— Les morts ne reviennent pas.

Ils reviennent quelquefois paraît-il. Les tombes les plus sûres ne gardent pas toujours leur secret. Catherine éperdue, s'était mise à genoux aux pieds de son mari :

— Pardon, oh ! pardon !

Il la releva doucement et la fit asseoir :

— Je te plains et je t'aime. Je n'ai jamais cessé de t'aimer.

Il regarda son rival, effondré :

— La prochaine fois que tu me tueras, tâche au moins de viser juste et pour tombe

donne-moi une sépulture plus convenable qu'un marais.

Il frissonna : — Brr... Ce que j'ai pu avoir froid ! On m'en a tiré le lendemain. J'étais incapable de proférer un son.

Il se tourna vers Catherine. — Et je ne voulais pas vous dénoncer, remettant ma vengeance à plus tard.

Opala fit un mouvement : — Sois sans crainte. J'ai pardonné depuis longtemps. Mais je ne veux pas que tu reviennes en Pologne ou alors je te fais mettre en prison.

Opala promit. Le soir même sa maîtresse le quittait. Elle avait rompu la chaîne.

\*\*\*

Il y a quelques jours M. Robert Burnier, chiffonnier, errait à travers les rues de Pont-à-Vendin, quand lassé enfin il alla s'asseoir dans un terrain formant talus, appartenant à Mme Lefey. En posant sa main sur l'herbe il sentit quelque chose de visqueux. Il regarda. Il venait d'enfoncer ses doigts dans l'orbite d'une tête que la terre avait rejetée. Il fit part de sa découverte à la propriétaire, puis aux gendarmes. Le corps fut exhumé. C'était celui d'une femme habillée en homme. Elle ressemblait à Catherine et la disparition brusque de cette dernière et de son amant fut longuement évoquée. On crut que le crime avait pu être commis à la cantine Fabbri fréquentée par de nombreux étrangers. Un mandat d'arrêt lancé contre Opala, amena l'incarcération de ce dernier à Rouen. Mais en même temps, le passage de Jean Chmielwski était retrouvé à Condé-sur-l'Escaut, puis en Pologne. La piste dut donc être abandonnée et Opala bénéficia d'un non-lieu.

Et, quelque part, sous le ciel gris du Nord, une femme inconnue dort son dernier sommeil.

G. ROUGERIE.

Ci-dessous : Michel Opala, un solide gars de 25 ans.



Son visage imberbe avait valu à Chmielwski le surnom de "la fillette"



La mine avec ses puits et ses galeries interminables est habitée par des hommes de toutes couleurs, appartenant aux nationalités les plus diverses.



QUAND je vois dans les journaux l'annonce de ce que la littérature des faits divers appelle « un drame qui peut être considéré comme un règlement de compte entre individus d'un milieu spécial », je sais où aller chercher l'explication véritable, la physionomie authentique de l'affaire.

C'est dans un bar du faubourg Saint-Martin où se tient habituellement Mumuche. Mumuche est un vieux souteneur, désarmé, usé, blanchi, qui reste un extraordinaire théoricien de la loi du milieu. Bringuier qui le connaît bien, qui a eu vingt fois l'occasion de parler de lui ici même m'avait introduit auprès de lui. Aussi, dès que j'ai appris le drame du boulevard des Italiens, ai-je couru faubourg Saint-Martin.

C'est un tout petit bar. Des ouvriers prennent leur blanc-vichy sur le zinc. Des retraités font leur manille près de la porte. Le patron a des moustaches et la patronne un accroche-cœur sur la tempe. Mais au fond du bar un battant vitré donne sur une seconde salle où se réunissent des filles tristes et atrocement fardées, les femmes à vingt francs de la porte Saint-Martin et quelques garçons mystérieux qui entourent Mumuche de respect.



Ils étaient assis tous les deux à boire, au coin du boulevard des Italiens et de la rue de Grammont, au Café Grammont.

C'est tout. De cette façon primaire se traitent ainsi des affaires de centaines de mille francs, parfois plus. Songez qu'une maison comme le C... vaut des millions. Et naturellement la bonne foi seule, la confiance, la parole donnée font la loi dans ces transactions. Dès qu'on tente de truquer, il y a un malheur.

C'est ce qui s'est passé dans l'histoire que nous déplorons tous, l'histoire d'hier.

Aitelli et Ludt étaient des gros parmi les tenanciers. Aitelli, que l'on appelait dans le milieu Tchitché et que les femmes nommaient respectueusement M. François, était le patron du Hanovre, une des plus belles maisons de Paris. Ludt, un peu moins riche peut-être, tenait le bordel de la rue des Arcades, un beau commerce là aussi.

Ils étaient copains tous les deux, on les voyait dîner ensemble, rôder ensemble dans le faubourg Montmartre à six heures du matin, à l'heure où les pauvres poules qui font le trottoir pour cinquante francs à minuit, trente à trois heures, vingt à cinq heures, qui offrent l'amour pour un café crème et un croissant, au petit jour, sont à bout de forces. Elles viennent alors auprès des gros tôleurs qui ont l'air de flâner, le cigare à la bouche.

« Monsieur François... ? Si vous voulez bien de moi j'entrerais bien au Hanovre... Monsieur Ludt, vous m'avez demandé l'au-

# JUSTICE DU "MILIEU"



Ludt, tenait la maison de la rue des Arcades, un beau commerce.

réguliers, il y a des types vicieux. Il y a quelque temps, un homme qui possède deux ou trois maisons closes en province vient à Paris et fait la connaissance, rue de Douai, d'un autre homme, un petit barbeau de quartier celui-là. Et c'est pourtant le barbotin qui a roulé le gros.

Il lui dit qu'il est book, mais qu'il en a marre et qu'il veut vendre son « fonds », sa clientèle. Une magnifique clientèle. L'autre demande à réfléchir, à vérifier, à se rendre compte. Le barbotin pendant quinze jours lui montre la liste des jeux de ses « clients ». Mais il ne montrait la liste que le soir, après les courses. Et il gagnait toujours, sa liste lui laissait de gros bénéfices. Naturellement il n'avait pas de clientèle, la liste était fautive et il la faisait chaque jour avec des noms de clients imaginaires d'après les résultats des courses.

Le gros s'est pourtant laissé prendre. Il a acheté le « fonds et la clientèle » pour un gros paquet de billets. Dès le lendemain il s'est aperçu qu'il avait été volé. Il n'y avait pas un seul client de vrai. Quand il a rencontré le petit il l'a envoyé pour trois mois à l'hôpital.

N'est-ce pas correct ? Et n'était-ce pas aussi grave que d'avoir volé une femme ?

Mais le plus grave, le plus important, c'est tout ce qui touche aux maisons, aux bordels. Ce sont les usines qui rapportent le plus gros de l'argent du milieu. C'est

de près ou de loin du bordel que nous vivons tous. Imaginez-vous un peu les bénéfices d'une grosse maison. Il y a bien une marchandise mais elle ne coûte pour ainsi dire rien à acquérir, elle ne s'use pas, c'est toujours la même qu'on ressert. Tout est bénéfique. Les grands bordels de Paris, de Lyon, de Bordeaux, de Marseille sont de véritables entreprises commerciales, cotées, dont les revenus sont à peu près connus et fixés. Beaucoup d'hommes d'affaires qui ne sont pas du milieu y ont des actions.

Mais ce ne sont pas ceux-là qui nous intéressent. Vous savez que la loi défend aux hommes d'être patrons de maison. En réalité il y en a toujours un qui reste dans la coulisse, qui laisse pour la parade une directrice qui n'est souvent qu'une employée. Mais la loi défend aussi, au moins pratiquement, les transactions dans ce commerce. On peut difficilement acheter ou vendre un bordel par contrat.

Tout se passe donc de la main à la main, après des pourparlers oraux. On se rencontre à l'apéritif, on discute le coup, on se serre la main. Le lendemain l'acheteur va dans sa nouvelle maison. Le vendeur lui fait faire le tour, le présente aux femmes :

« Voilà le nouveau patron ».

Puis lui glisse un paquet de billets. Jamais de chèque. Et s'en va.



Aitelli était le patron du « Hanovre » une des plus belles maisons de Paris.

Il pontifie là de cinq heures du soir à huit, puis de onze heures à trois heures du matin. Tous les jours, sauf le dimanche, l'été parce qu'il va à la pêche à Athis-Mons, l'hiver parce qu'il va faire des billards, dans un grand café de la place Clichy, avec un commandant en retraite qui le prend depuis dix ans pour un ancien gendarme.

Mumuche achevait, quand j'entrai, une belote avec Jules la Douceur, René et Jacques dit le Grand Coco. Jules la Douceur sortait de Fresnes et je dus lui faire mon compliment. Mumuche cligna de l'œil vers moi.

« — Je vous vois venir railla-t-il. Minute. Je finis et je suis à vous ».

Sur-le-champ il donna les cartes, montra avec un égal bonheur quatre rois puis un cent de longueur en atout, mit le Grand Coco capot et acheva brillamment.

Puis on but des tournées. Deux même. Une en l'honneur de la libération de Jules la Douceur, puis une pour laquelle Mumuche dit d'une voix grave :

« A la santé de ce pauvre Aitelli ».

Il y eut un silence. Puis René murmura : « Je le connais. Même avec trois balles dans le ventre et une dans la caisse il s'en sortira. Il est dur ».

Mumuche prit sa pose des grandes conférences et nous nous disposâmes à l'écouter :

« — La loi, dit-il, règle parmi nous les gros aussi bien que les petits. Les petits gars qui ont leur femme sur le trottoir qui ramassent quelques louis chaque jour observent la règle d'homme à homme : c'est bien. Mais ce n'est qu'un petit côté de la question. Il faut penser aussi aux richards du milieu, les gros tenanciers, les bookmakers, les patrons de tripot. Ceux-là ont des matelas de billets de mille sur le gilet, un compte en banque, des villas à la campagne. Ils n'en sont pas moins, pour tout un côté de leur vie, « hors la loi ». Ils ne peuvent réclamer aucune garantie de la société. Ils sont obligés de passer par notre loi.

Ce n'est plus alors une question de femmes, une question d'honneur. C'est l'argent qui est en jeu et tout de même ça compte. (En passant je saluai d'un sourire le « tout de même »). Et vous ne pouvez pas imaginer à quel point, même chez les



Henri Ludt, le meurtrier était un des plus riches parmi les tenanciers.

tre jour pour les Arcades... J'ai réfléchi, je veux bien... ».

Ainsi Tchitché et Ludt faisaient leurs affaires. Ils allaient encore au cercle ensemble, flambaient ensemble et parfois dans la même « main », le pognon que les trente filles du Hanovre, les quinze des Arcades prennent tous les jours aux Américains et même aux Français qui ont des femmes moches à la maison.

Puis il y a eu une histoire entre eux. Je ne sais plus très bien lequel devait deux cent mille francs au beau-père de l'autre. Enfin une assez grosse histoire et qui n'arrivait pas à se régler. Le reste, vous le savez. Le malheur est arrivé. J'ai su tous les détails par un copain qui a tout vu.

Ils étaient assis tous les deux à boire, au coin du boulevard des Italiens et de la rue de Grammont. La conversation est venue sur l'histoire du beau-père. Naturellement ça s'est changé en querelle. Ils se sont traités de voleur réciproquement. Ils se sont levés, prêts à frapper. Tchitché, Aitelli a-t-il fait un mauvais geste ? Je ne sais pas.

Toujours est-il que brusquement Ludt a mis la main dans la poche et s'est mis à tirer. Le pauvre François, avec deux balles dans le ventre, fait un saut dehors, sur le trottoir. Ludt s'avance en tirant toujours. Quand on a commencé, vous savez, on ne s'arrête plus. Aitelli prend encore deux balles au même endroit, plus une supplémentaire, égarée dans la poitrine. Cette fois, il tombe sur les genoux.

La foule se précipite puis les agents. On maîtrise Ludt.

Le rigolo c'est qu'il y avait à une autre table Blin, un ami d'Aitelli. Il bondit, veut donner un coup de canne à Ludt. Il le manque et assomme un agent. On l'emène aussi au poste.

Là, Ludt dit qu'il ne connaît pas Aitelli, qu'ils se sont disputés après s'être bousculés sur le trottoir. Et, naturellement, le pauvre François, à l'hôpital, dit comme lui. C'est correct. Tout est régulier dans cette affaire-là. Heureusement Aitelli s'en sortira. Mais c'est tout de même malheureux de voir deux hommes comme eux, « tout ce qu'il y a de comme il faut, se massacrer pour un beau-père ».

Mumuche se tut, satisfait.

Paul VAUDOIS.

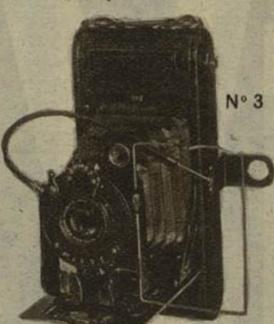
# 12 Mois de Crédit

## APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE

" RÈVE IDÉAL " de renommée mondiale

N° 1. - Modèle pour pellicules 6 X 9. Entièrement métallique, beau gainage, ferrures nickelées et émaillées noir, mise au point avec arrêt automatique à l'infini, viseur clair réversible. Objectif anastigmat très lumineux « Rêve Idéal » F. 6. 3. Obturateur 3 vitesses variables et 2 poses, verrous pour pied.

Fr. 360.

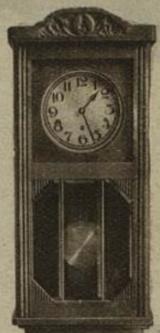


N° 3

Payables 30 francs par mois

N° 3. - Modèle grand luxe pour pellicules 6 1/2 X 11. Objectif anastigmat "Hermagis" F. 6. 3. Frs. 480.

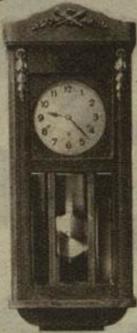
Payables 40 francs par mois



N° 78. - Haut. 78 cm. chêne clair ou foncé, façon noyer, sculpt. soignées prises dans la masse, 3 glaces biseautées serties cuivre Fr. : 546. Payable 45.50 par mois.

2 sonneries dans

chaque carillon garanti 5 ans WESTMINSTER 4/4 et Trinité 4/4 45.50 par mois franco de port et d'emballage



N° 72. - Haut. 0m78. Chêne clair ou foncé. Garnitures bronze doré. Cadran argenté. 3 glaces biseautées. Carillon 4/4 sonnant alternativement et à volonté 2 airs. Fr. 546. Payables : 45 fr. 50 par mois

## 8 jours à l'essai

1er versement 1 mois après la livraison

## Machine de premier ordre



12 MOIS CRÉDIT

Roue libre, jante et garde-boue acier.

2 freins, pompe et sacoche garnie.

Absolument garantie, solide, légère et élégante.

Spécialement construite pour l'usage journalier et le grand tourisme, dont les différentes pièces sont signées par les grands maîtres de la fabrication

des cycles PEUGEOT, DUNLOP, etc. Bicyclette Homme, mod. gd luxe. 594 fr. Payable : 49 fr. 50 par mois.

Modèle luxe : 552 fr. Payables : 46 fr. par mois. Bicyclette Dame, double col de cygne, garde-chaîne, filet, garde-jupe, pédales caoutchoutées.

Modèle grand luxe ..... 660 fr. Payables : 55 francs par mois.

Modèle luxe : 600 francs. Payables : 50 francs par mois.

DEMANDEZ notre catalogue N° 46



## DIVAN-LIT, deux crosses articulées

Trois positions. Dim. 70/120 fermé, 70/190 ouvert, expédié franco de port et d'emballage. Article sérieux avec literie, composé de : 1 grand coussin et 2 petits, garnis bourre et crin végétal, recouvert reps rayé bleu sur fond jaune ou rayé jaune sur fond rouge, bleu ou vert. Fr. 468

Payables : 39 fr. par mois

Recouvert tissu soierie, dessin rouge sur fond bleu, ou dessin or sur fond bleu, violet, marron ou noir. Fr. 588

Recouvert velours rayé sur fond bleu, grenat ou vert. Fr. 672

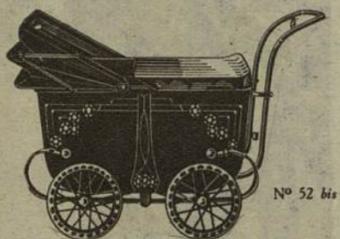
Recouvert velours imprimé, dessin noir sur fond violet, jaune, bleu, orange, gris, ou rouge ..... Fr. 696

Payables en 12 mois

## RECHAUD A GAZ N° 10

Dimensions : 64x30x34, avec four à rôtir et à pâtisserie, pouvant se chauffer dessus et dessous, bec du milieu réversible, rampe cuivre invisible, brûleurs d'une seule pièce. Cet appareil spécialement étudié réalise une économie de 60 0/0. En fonte émaillée partout, vert, bleu ou brun, dessus, façade et côtés, rampe cuivre. Fr. 420.

Payables : 35 fr. par mois



N° 52 bis

LANDAU luxe rigide, suspension à la Daumont, montée sur vaste caisse forme anglaise, roues semi-pneumatiques ..... Fr. 396.

Payables : 33 fr. par mois

LANDAU pliant, à cadre supérieur et fond rigide bois, caisse souple moleskine 0m75x0m35x0m35, pliage et dépliage invisible et automatique, roues de 0m20. Fr. 252.

Payables : 21 fr. par mois



## BATTERIE DE CUISINE

en aluminium pur, modèle extra-fort, inusable, inoxydable, manches isolants. Les 20 pièces ..... Fr. 276.

Payables : 23 fr. par mois

Même composition avec manches isolants bois ..... Fr. 336.

Payables : 28 fr. par mois



0m67x0m27x0m15

## RECHAUD A GAZ DE PÉTROLE OU D'ESSENCE "MIRUS"

N°2. Modèle 1 feu, émaillé vert mousse, gris bleu ou bleu vert. Fr. 168.

Payables : 14 fr. par mois

N°4. Modèle 2 feux, émaillé vert mousse, gris bleu ou bleu vert. Fr. 312.

Payables : 26 fr. par mois

## Bulletin de Commande D. 5.

Je prie la Maison GIRARD et BOITTE, S. A., 112, rue Réaumur, à Paris, de m'envoyer les marchandises ci-après désignées :

au prix de fr. .... payables fr. ....

après réception, et frs. .... que je verserai

chaque mois à la poste (compte Chèque Postaux N° 979, Paris) jusqu'à complet paiement.

Fait à ..... le ..... 1931

Nom et prénoms .....

Profession ou qualité .....

Domicile .....

Département .....

Gare .....

Signature :

# Girard & Boitte

112, rue Réaumur,

PARIS (2°)

## LE CHRONOMÈTRE "UTILIA"

### Vous fera le Maître de l'Heure

et vous aurez à la fois un Chronomètre de haute précision et un Bijou d'une élégance supérieure. Boîtier en plaqué OR laminé, forme extra-plate

16 Mois de Crédit

20 Francs par mois

Invariable — Garanti 5 ans Rien à payer d'avance

D'innombrables Montres

sont offertes tous les jours au Public dont le bas prix n'égale que la mauvaise qualité. A l'insuffisance du mouvement, se joignent l'incommodité et le mauvais goût, elles ne rendent aucun service.

Ces mauvaises montres reviennent en réalité plus cher, car elles ont constamment besoin de réparations coûteuses.

### La MONTRE MODERNE

pratique, capable de répondre à tout ce que l'on exige d'elle à chaque instant de la journée, doit donc posséder :

1° Un mécanisme aussi solide que finement construit et réunir les derniers perfectionnements

2° Elle doit être faite avec le meilleur métal remplissant les conditions d'art et de goût.

3° Elle doit répondre, par la beauté de son style, par son cachet d'élégance, aux exigences de notre époque raffinée.

Ces qualités se trouvent toutes rassemblées pour la première fois dans le

### Chronomètre UTILIA

qui représente un progrès incontestable dans l'Art de la montre de poche. Aucune autre ne pourra la surpasser en

beauté, élégance et utilité pratique

La forme de notre chronomètre est élégante comme celle des Montres plates de fabrication moderne, tout en réunissant la solidité et la précision des chronomètres les plus parfaits. Cadran émail fin, chiffres arabes, quarts peints en rouge, avec petit cadran de secondes.

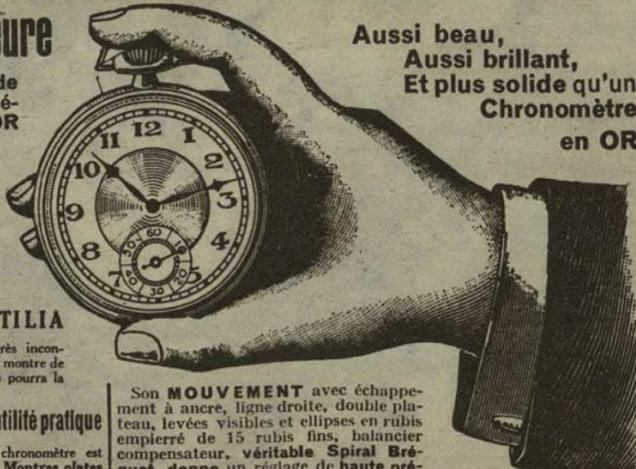
### C'est la montre

la plus perfectionnée, la plus précise, la plus élégante, la plus solide, la plus inaltérable

que l'on ait fabriquée et, SEUL, un homme de métier peut, en l'examinant attentivement, reconnaître que ce n'est pas un chronomètre en OR de 1500 francs.

### LIVRAISON IMMÉDIATE

par la poste aux conditions du Bulletin ci-dessous



Aussi beau, Aussi brillant, Et plus solide qu'un Chronomètre en OR

Son MOUVEMENT avec échappement à ancre, ligne droite, double plateau, levées visibles et ellipses en rubis empierré de 15 rubis fins, balancier compensateur, véritable Spiral Breguet, donne un réglage de haute précision insensible aux changements de position et aux variations de température.

Il est accompagné de son Bulletin de Marche et de Réglage garantis et sort d'une des PREMIÈRES MANUFACTURES D'HORLOGERIES SPÉCIALISÉES dans cette FABRICATION.

IL EST GARANTI 5 ANS et sa précision est absolue. Il n'est pas sensible à l'alimentation produite par les dynamos et autres machines électriques.

Son BOÎTIER n'est pas en Acier qui jaunît et qui rouille. Il n'est pas en Argent qui jaunît et noircit. Il n'est pas en Or, car, en prix abordables, il serait trop mince, trop faible, et incapable de se maintenir intact durant des années et, en boîte solide et massive, il serait d'un prix trop élevé.

INALTÉRABLE comme l'Or, aussi résistant qu'une boîte d'or de 1500 fr., il a la même forme, la même apparence, les mêmes avantages que l'Or pur tout en coûtant beaucoup moins cher.

Il est en PLAQUÉ OR LAMINÉ, composition inaltérable, garantie fixe, et il est racheté après usage 2 fr. 50 le gramme, c'est-à-dire 8 FOIS PLUS QUE L'ARGENT

### Prime gratuite

### AUX PREMIERS SOUSCRIPTEURS

Tout lecteur qui dans le délai d'un mois nous enverra le bulletin de commande ci-contre, recevra en même temps que son chronomètre, à TITRE ENTièrement GRATUIT, une magnifique CHAÎNE gentleman en plaqué OR fixe, inaltérable comme l'or, représentant une valeur commerciale de plus de 30 francs.

### BULLETIN DE SOUSCRIPTION DE FAVEUR

Je soussigné déclare acheter un Chronomètre "UTILIA", boîtier PLAQUÉ OR laminé, au prix de 315 frs que je paierai 20 frs par mois, le 1er versement de 25 frs (port et emballage compris). Paiement au comptant 295 frs. Les quittances seront majorées de 1 fr. pour frais d'encaissement. Cette souscription me donne droit à la prime gratuite d'une CHAÎNE réservée aux premiers souscripteurs.

Signature :

Nom et prénoms ..... N° .....  
Rue .....  
Ville ou localité .....  
Département .....  
Le ..... 1931

Envoi du superbe catalogue, Gratuitement, sur simple demande — Prière de découper ce Bulletin et l'envoyer à L'ÉCONOMIE PRATIQUE — 15, Rue d'Enghien — PARIS-X°

## CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES, TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE.

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 18.803 : Classes primaires complètes ; Certificat d'études, Brevets, C.A.P., professorats.

Broch. 18.811 : Classes secondaires complètes : baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 18.817 : Carrières administratives.

Broch. 18.820 : Toutes les grandes Ecoles.

Broch. 18.826 : Emplois réservés.

Broch. 18.830 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, forge, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 18.839 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 18.843 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondant, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres) ; Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 18.848 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, espéranto. — Tourisme.

Broch. 18.857 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 18.860 : Marine marchande.

Broch. 18.868 : Solfège, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. 18.874 : Arts du Dessin, (cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 18.881 : Métiers de la Couture, de la Mode et de la Coupe, (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retoucheuse, couturière, modéliste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeuse, professorats).

Broch. 18.888 : Journalisme (rédaction, fabrication, administration) ; secrétariats.

Broch. 18.894 : Cinéma : scénario, décors, costumes, photogr., prise de vues et prise de sons.

Broch. 18.898 : Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16°), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

### CHIENS DE TOUTES RACES

de garde, DE POLICE, jeunes et adultes supérieurement dressés, CHIENS DE LOXE miniature, d'appartement, GRANDS DANNOIS, CHIENS DE CHASSE, d'arrêt et courants, TERRIERS de toutes races, etc. Toutes races, tous âges. Vente avec facilité d'échange, garantie un an contre mortalité, expédition dans le monde entier. SELECT KENNEL à BERGHEM, BRUXELLES (Belgique) - Tél. 604-71

HÉLIOS-ARCHEREAU, 39, rue Archereau, Paris. — 1931

## LA CÉLÈBRE VOYANTE MAÏNA JUAN

Voit tout — Renseigne sur tout Tous les jours. Par correspondance 20 frs. 55, boulevard Sébastopol, Paris

Mme LEBERTON TAROTS, CHIROMANCIE, ASTROLOGIE. De 1 h. à 7 h. ou par corresp. 20, rue Brey (Etoile) 1° à gauche PARIS.

Nouvelle Méthode Mme Nita vous dira caractère, comment parvenir avec votre tempérament. Envoyer spécimen écriture, signature, photo si possible. Adresser 20 fr. 50 à Mme Nita, ab. P.O.P., 50 bis, rue de Douai, Paris.

## VOYANTE

Vous-êtes-vous être forts, vaincre et réussir? Consultez la célèbre et extraordinaire inspirée (diplômée) qui voit le présent, l'avenir, vous serez utilement guidés. Thérèse GIRARD, 78, Avenue des Ternes, Paris (17°) cour 3° étage. De 1 h. à 7 h.

Mme Fl. BENARD, 46, rue Turbigo, Paris 3°, voit tout, assure réussite en tout. Fixe date événements 1931-32, mois par mois. Facilité mariage d'après prénoms. Voir ou écrire (envoi date naiss. et 20 francs 50). Reçoit même le dimanche

Mme MAX Voyante et ses tirés. Donne consultations sur tout. Avenir, ramène affection. Reçoit de 9 à 19 h. et par correspondance. Avenue de Paris, 170, face Mairie. La Baule.

## CROYEZ-VOUS... OUI ou NON? AUX SCIENCES HINDOUES?

Que vous croyiez ou pas, les prédictions sur votre avenir que vous donnera le SPIRITE HINDOU. 14, r. de Tilsitt, PARIS vous convaincront. Il vous donnera des conseils et vous fera réaliser toutes vos ambitions : AMOUR, ARGENT, SANTÉ. De 10 à 1 heure et de 4 à 7 heures - Téléphone Carnot 19-61.

## Mme DORIAN Médium connu

Réussite par un seul de ses conseils TRANSMISSION DE PENSÉE A L'ÊTRE CHER Reçoit du mardi au vendredi de 2 heures à 6 heures. 82, rue Legendre, Paris-17°. Tél: Marcadet 25-20

## SITUATION

lucrative, indépendante, sans aléas, tous pays, même chez soi, personnes des 2 sexes, aimant le commerce. Ecr. U.N.C.E., 3bis, rue d'Athènes, Paris-9°.

# DÉTECTIVE

## La cantine interlope



***Est-ce à la sortie de cet établissement, fréquenté par des hommes venus de tous les pays, que l'inconnue habillée en homme et dont le cadavre fut découvert dans un talus, près de Lens, a été assassinée?***

**(Lire, pages 12 et 13, le reportage de notre envoyé spécial Gilbert Rougerie.)**